



# Les travailleurs titres-services

---

## Contenu

Liste des tableaux .....	2
Liste des graphiques .....	4
Travailleurs dans le système des titres-services .....	6
Evolution du nombre de travailleurs titres-services .....	6
Passage des travailleurs ALE vers le système des titres-services. ....	7
Caractéristiques de profil des travailleurs titres-services .....	8
Caractéristiques de l'emploi dans le système des titres-services .....	12
Répartition régionale .....	12
Régime de travail .....	15
Volume de travail .....	19
Classes de salaire journalier .....	22
Carrière des travailleurs titres-services .....	26
Durée de l'occupation dans le système .....	26
Durée de l'occupation dans le système et caractéristiques de profil .....	27
Durée d'occupation dans le système et caractéristiques de l'emploi .....	30
Rotation des travailleurs titres-services.....	33
Entrées .....	34
Sorties.....	44
Conclusions .....	55

## Liste des tableaux

Tableau 1: Croissance du nombre de travailleurs titres-services par année (2004-2009). .....	7
Tableau 2 : Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon le sexe (2004-2009). .....	8
Tableau 3 : Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon l'âge (2004-2009). .....	8
Tableau 4: Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon le type de ménage (2004-2009)..	9
Tableau 5: Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon le domicile (2004-2009). .....	9
Tableau 6 : Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon la nationalité (2004-2008). .....	10
Tableau 7: Répartition régionale des emplois selon le siège social de l'entreprise de titres-services (moyenne des trimestres). .....	12
Tableau 8: Répartition géographique des travailleurs titres-services (selon le domicile) et des emplois titres-services (selon le siège social) au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009. ....	12
Tableau 9 : Nombre d'emplois selon siège social et site local de l'entreprise au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009..	13
Tableau 10: Mobilité entre le lieu de résidence et le lieu de travail (unité locale d'établissement) au niveau régional pour le 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009. ....	14
Tableau 11 : Régime de travail des travailleurs titres-service au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon le sexe, l'âge et la région. ....	16
Tableau 12: Régime de travail des travailleurs titres-services au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon la nationalité. ....	17
Tableau 13: Fraction d'un emploi à temps plein exercée par les travailleurs titres-services à temps partiel durant le 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008. ....	18
Tableau 14 : Proportion d'un équivalent temps plein exercé par les travailleurs titres-services durant le 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008, selon l'âge, le sexe et la région .....	20
Tableau 15: Proportion d'un équivalent temps plein exercé par les travailleurs titres-services durant le 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008, selon la nationalité. ....	21
Tableau 16 : Classe de salaire journalier des travailleurs titres-services au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros, selon le sexe. ....	23
Tableau 17 : Classes de salaire journalier des travailleurs titres-services au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros, selon l'âge. ....	24
Tableau 18 : Classes de salaire journalier des travailleurs titres-services au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros, selon la région et le secteur. ....	24
Tableau 19: Classe de salaire journalier des travailleurs titres-services au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros, selon la nationalité. ....	25
Tableau 20: Part des travailleurs qui sont encore actifs dans le système après une certaine période, selon l'année d'entrée. ....	26
Tableau 21: Durée de l'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon le sexe et le secteur. ....	27
Tableau 22: Durée d'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon l'âge. ....	27
Tableau 23: Durée de l'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon la région .....	28
Tableau 24: Durée de l'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon la nationalité. ....	29
Tableau 25: Durée de l'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon le secteur. ....	30
Tableau 26: Durée d'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon le secteur d'après la ventilation NACE. ....	30
Tableau 27: Durée d'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon le secteur et selon le régime de travail. ....	31

Tableau 28: Durée d'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4ème trimestre 2008 selon la classe de salaire journalier.....	32
Tableau 29: Evolution des entrées et sorties des travailleurs dans le système des titres-services.....	33
Tableau 30: Caractéristiques de profil de l'entrée dans le système à partir d'un statut salarié au cours du 4ème trimestre 2008. ....	40
Tableau 31: Classes de salaire journalier avant et pendant l'occupation dans le système des titres-services (entrée en provenance d'un statut salarié en 2008/4). ....	41
Tableau 32: Régime de travail avant et pendant l'occupation dans le système des titres-services (entrée à partir d'un statut salarié en 2008/4). ....	42
Tableau 33: Heures par jour qu'un travailleur prestait avant et pendant son occupation dans le système des titres-services. ....	42
Tableau 34: Secteur d'occupation avant et pendant l'occupation dans le système des titres-services <sup>1</sup> . ....	43
Tableau 35: Caractéristiques de profil des sortants vers un emploi salarié au cours du 3ème trimestre de 2007. ....	50
Tableau 36: Durée d'occupation des sortants vers un emploi salarié au cours du 3ème trimestre 2007. ....	51
Tableau 37: Classes de salaire journalier des travailleurs titres-services pendant et après leur occupation dans le système (sortie vers un emploi salarié au cours de 2007/4).....	52
Tableau 38: Différence en classes salariales pendant et après l'occupation dans le système des titres-services (sortie vers un emploi salarié au cours de 2007/4). ....	52
Tableau 39: Régime de travail pendant et après l'occupation dans le système des titres-services (sortie vers un emploi salarié au cours de 2007/4). ....	53
Tableau 40: Heures par jour qu'un travailleur a prestées pendant et après son occupation dans le système des titres-services.....	53
Tableau 41: Secteur d'occupation pendant et après l'occupation dans le système des titres-services... ..	54

## Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution du nombre de travailleurs titres-services par trimestre (de 2004/3 à 2009/4)...	6
Graphique 2 : Répartition de la nationalité des travailleurs titres-services par région (2004-2009). ....	11
Graphique 3: Part des emplois à temps plein pour les secteurs privé et public du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2004 au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009. ....	15
Graphique 4: Nombre moyen d'heures prestées par trimestre par les travailleurs titres-services entre le 3 <sup>ème</sup> trimestre 2004 et le 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009 <sup>1</sup> . ....	19
Graphique 5: évolution trimestrielle de la classe de salaire journalier des travailleurs titres-services (2004/3 – 2009/4). ....	22
Graphique 6: Salaire journalier des travailleurs titres-services et de l'ensemble des salariés au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros (n = 80.453). ....	23
Graphique 7: Nombre de trimestres d'occupation après l'entrée au cours du dernier trimestre de chaque année (de 2004 à 2008). ....	26
Graphique 8: Part d'un équivalent temps plein que des travailleurs titres-services ont prestée au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 selon la durée d'occupation (n = 77.849). ....	31
Graphique 9: Stock et entrées de travailleurs dans le système par trimestre (2004-2009). ....	34
Graphique 10: Situation socio-économique des travailleurs avant leur entrée dans le système, par trimestre (2005-2009). ....	35
Graphique 11: Evolution de la situation socio-économique des travailleurs titres-services avant leur occupation au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009 (n=100.246). ....	36
Graphique 12: Situation socio-économique au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009, selon le sexe. ....	37
Graphique 13: Situation socio-économique au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009, selon l'âge. ....	37
Graphique 14: Situation socio-économique au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009, selon la situation familiale. ....	38
Graphique 15 : Situation socio-économique au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009, selon la région. ....	38
Graphique 16: Situation socio-économique au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2009, selon la nationalité. ....	39
Graphique 17: Evolution des sorties définitives des travailleurs du système selon la situation socio-économique après la sortie (2005-2008). ....	44
Graphique 18: Part des travailleurs titres-services selon la situation socio-économique après la sortie, par trimestre. ....	45
Graphique 19: Evolution des pourcentages de sortie par rapport à tous les travailleurs dans le système, selon le secteur (2005-2009). ....	45
Graphique 20: Evolution de la situation socio-économique des travailleurs titres-services après leur occupation au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2006 (n= 44.456). ....	46
Graphique 21: Situation socio-économique au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2006, selon le sexe. ....	46
Graphique 22: Situation socio-économique au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2006, selon l'âge. ....	47
Graphique 23: Situation socio-économique au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2006, selon la région. ....	47
Graphique 24: Situation socio-économique au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2006, selon la nationalité. ....	48
Graphique 25: Situation socio-économique au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2006, selon la situation familiale. ....	49

Le présent rapport se focalise sur les travailleurs qui ont été occupés dans le système des titres-services de 2004 à 2009. Outre quelques indicateurs généraux sur le système et ses travailleurs, le rapport examinera si on observe certaines évolutions dans les caractéristiques des travailleurs ainsi que dans les caractéristiques de leur occupation (secteur, volume de travail et salaire) Comment le salaire des travailleurs titres-services évolue-t-il ? Note-t-on des changements dans le volume de travail ? Le rapport se penchera également sur les mouvements dans le système, les entrées et les sorties, ainsi sur la position socio-économique avant et après l'emploi en tant que travailleur titres-services. Les travailleurs transitent-ils vers d'autres emplois ou restent-ils principalement actifs dans le système ? ...

Les rapports d'évaluation sur le système des titres-services publiés annuellement par IDEA Consult analysent également en détail la situation des travailleurs occupés dans le système. Mais le présent rapport diffère de ces rapports d'évaluation annuels à plusieurs égards. Tout d'abord, le présent rapport analyse uniquement le volet « travailleurs » contrairement aux rapports d'évaluation annuels qui abordent d'autres aspects<sup>1</sup> et ses analyses se limitent aux données obtenues de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale<sup>2</sup>. Deuxièmement, le présent rapport d'évaluation donne un aperçu détaillé de la croissance du système depuis sa naissance et une évolution du profil des travailleurs et des caractéristiques de l'emploi. Enfin, l'analyse recourt à des données individuelles, ce qui permet de suivre précisément la carrière des travailleurs. Les données utilisées par IDEA Consult dans ses analyses sont des données agrégées qui donnent uniquement une idée de la situation à un moment bien précis. On sait combien de personnes sont entrées dans le système ou en sont sorties à un moment donné mais on ne peut pas déterminer si des travailleurs ont déjà été occupés dans le système ou s'ils vont y revenir plus tard.

Les données du présent rapport proviennent de la Banque-carrefour de la sécurité sociale (BCSS) qui collecte des données administratives émanant de différentes institutions, telles que l'Office national de Sécurité sociale (ONSS), l'Office national de Sécurité sociale des Administrations provinciales et locales (ONSSAPL), le Registre national, l'Office national de l'Emploi (ONEm), les recoupe entre elles et les stocke dans le 'Datawarehouse marché du travail et protection sociale'. Les données relatives à l'emploi, notamment l'occupation dans le système des titres-services, sont principalement tenues à jour par l'ONSS, à l'exception des travailleurs occupés par les administrations publiques locales (communes et CPAS), qui dépendent de l'ONSSAPL. Les données sont collectées sur une base trimestrielle par le biais de la déclaration multifonctionnelle (DfmA) que les entreprises titres-services doivent compléter. Les données disponibles portent sur le profil du travailleur (sexe, âge, domicile, nationalité et type de ménage), son statut socio-économique, le nombre d'heures prestées, le nombre d'équivalents temps plein, le régime de travail, le secteur et les salaires.

Ces données sont disponibles pour toutes les personnes qui ont travaillé ou travaillent encore dans le système des titres-services et, ce, pour les 8 trimestres précédant l'occupation dans le système des titres-services et jusqu'à 12 trimestres suivant la dernière occupation comme travailleur titres-services. En d'autres termes, on peut connaître la situation de ces travailleurs sur le marché de l'emploi jusqu'à 2 ans avant leur entrée dans le système et jusqu'à 3 ans après leur sortie du système, ce qui permet ainsi un suivi de leur carrière.

---

<sup>1</sup> Analyse des utilisateurs et des entreprises, évaluation du contrat de travail, des conditions de travail et de rémunération dans le système et du coût

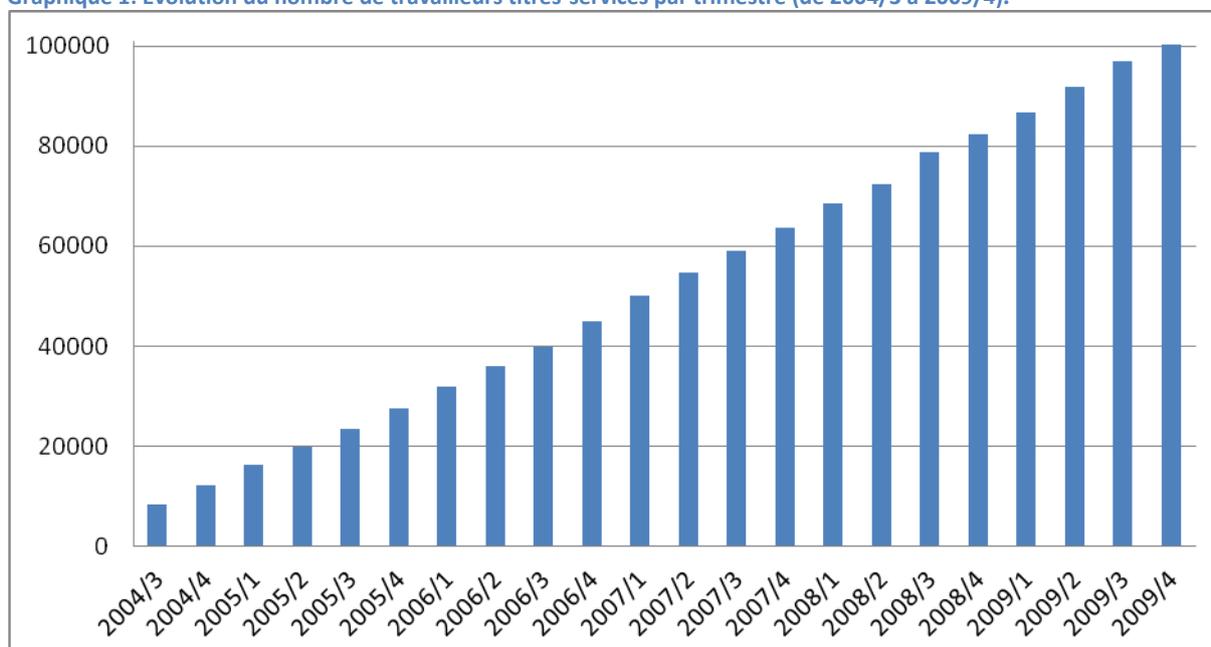
<sup>2</sup> IDEA Consult utilise également des données obtenues lors de l'enquête annuelle de l'ONEM qui obligent légalement les entreprises à fournir des données relatives à l'occupation et au profil de leurs travailleurs.

## Travailleurs dans le système des titres-services

### Evolution du nombre de travailleurs titres-services

Depuis le lancement du système des titres-services, le nombre de travailleurs n'a cessé d'augmenter et continue de croître trimestre après trimestre (Graphique 1). Au total, depuis le troisième trimestre 2004<sup>3</sup> jusqu'au troisième trimestre 2009, 170.072 personnes différentes ont travaillé un ou plusieurs trimestres dans le système. Au départ (3<sup>e</sup> trimestre 2004), on comptait 8.393 travailleurs dans le système. Le cap des 100.000 travailleurs par trimestre a été franchi au cours du dernier trimestre 2009, avec 100.246 travailleurs occupés dans le système.

Graphique 1: Evolution du nombre de travailleurs titres-services par trimestre (de 2004/3 à 2009/4).



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Il convient de noter que les chiffres de l'ONSS et de l'ONSSAPL se basent sur la déclaration des entreprises, qui sont tenues de déclarer leurs travailleurs comme travailleurs titres-services. Ces chiffres dépendent donc de la justesse de la déclaration par l'employeur. Il se peut que tous les travailleurs ne soient pas enregistrés comme travailleurs titres-services ou que du personnel d'encadrement soit, à tort, enregistré comme travailleurs titres-services. C'était principalement le cas durant les premières années, ce qui pouvait fausser les données. Les chiffres plus récents devraient être plus fiables.

<sup>3</sup> A partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2004, un code a été prévu dans la DfmA pour indiquer le paiement de certaines prestations au moyen de titres-services.

Le tableau 1 compare les données de l'ONSS et de l'ONSSAPL et les données de l'ONEm collectées par le biais d'une enquête annuelle obligatoire réalisée auprès des entreprises titres-services. Selon les données de l'ONEm, le système a occupé 120.466 personnes au cours de l'année 2009. Ce chiffre correspond à peu près à celui de l'ONSS, à savoir 118.436 travailleurs. La croissance du nombre de travailleurs au sein du système ralentit d'année en année. En 2009, ce taux de croissance s'établissait à 21%, selon les données de l'ONSS et de l'ONSSAPL. Le tableau montre également que seule une petite minorité des travailleurs est active dans le secteur public (en 2009, seulement 4,0% de l'ensemble des travailleurs).

**Tableau 1: Croissance du nombre de travailleurs titres-services par année (2004-2009).**

	ONSS	ONSSAPL	Total		ONEM	
	Nombre	Nombre	Nombre	Tx croiss	Nombre	Tx croiss
<b>2004</b>	13.527	n.b.	13.527		15.077	
<b>2005</b>	32.544	1.217	33.681	149,0%	28.933	91,9%
<b>2006</b>	53.452	1.713	55.061	63,5%	61.759	113,5%
<b>2007</b>	75.458	2.314	77.621	41,0%	87.152	41,1%
<b>2008</b>	95.911	3.389	97.818	26,0%	103.437	18,7%
<b>2009</b>	114.003	4.693	118.436	21,1%	120.324	16,3%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

### **Passage des travailleurs ALE vers le système des titres-services.**

L'instauration des titres-services avait pour but d'attirer vers le système un maximum de personnes travaillant dans une Agence locale pour l'Emploi (ALE) et effectuant des tâches ménagères. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2004, le système ALE est fermé pour l'aide à domicile de nature ménagère tant pour les nouveaux travailleurs que pour les utilisateurs. Durant la période 2004-2010, on note une forte diminution du nombre de travailleurs ALE, qui passe de 40.727 à 18.764 travailleurs. La baisse a été la plus forte en 2005 (- 6.182 travailleurs) et en 2006 (- 4.654 travailleurs). Il n'est toutefois pas vraiment question de transition. Les données émanant de la Banque-carrefour de la Sécurité sociale montrent qu'il y a peu de travailleurs ALE qui sont passés dans les titres-services. Dans le set complet de données, on ne retrouve que 3.805 personnes ayant travaillé en ALE entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2002 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. Sans doute l'effet du piège à l'emploi inhérent au système ALE joue-t-il ici.

## Caractéristiques de profil des travailleurs titres-services

Grâce à la Banque-carrefour de la Sécurité sociale, il est possible de coupler les données de l'ONSS sur l'emploi au sein du système des titres-services aux données du Registre national afin de connaître les caractéristiques des travailleurs titres-services, notamment le sexe, l'âge, le domicile, la nationalité et le type de ménage. Il arrive que, pour certaines personnes, ces données soient incomplètes ou manquantes. Ces personnes sont néanmoins incluses dans l'analyse, ce qui peut faire varier le nombre total de personnes par caractéristique.

Le Tableau 2 donne un aperçu du nombre de travailleurs titres-services par sexe, entre 2004 et 2009. Bien que le nombre d'hommes travaillant dans le système des titres-services soit en légère augmentation au fil des ans, ce système emploie une grande majorité de femmes. Les chiffres les plus récents, datant de 2009, indiquent une proportion de 97,8% de femmes contre seulement 2,2% d'hommes. En chiffres absolus, cela représente 107.919 femmes et 2.442 hommes.

Tableau 2 : Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon le sexe (2004-2009).

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Hommes</b>	1,4%	1,7%	1,8%	1,9%	2,1%	2,2%
<b>Femmes</b>	98,6%	98,3%	98,2%	98,1%	97,9%	97,8%
<b>Total</b>	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Nombre</b>	<b>12.007</b>	<b>27.096</b>	<b>45.604</b>	<b>67.927</b>	<b>91.335</b>	<b>110.361</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 3 montre la répartition des travailleurs titres-services selon l'âge. La plupart des travailleurs titres-services (les 2/3) ont entre 30 et 50 ans. Au fil du temps, la proportion de jeunes a diminué : si, en 2004, la part des travailleurs de moins de 30 ans atteignait un sur trois, elle n'est plus que de un sur quatre en 2009. En 2004, la part des plus de 50 ans était de 6,9% et, en 2009, elle a presque doublé pour atteindre 13,3%.

Tableau 3 : Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon l'âge (2004-2009).

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>&lt; 20</b>	4,0%	2,6%	2,5%	2,4%	2,3%	2,1%
<b>20-29</b>	27,7%	24,4%	23,6%	23,2%	23,6%	23,7%
<b>30-39</b>	34,5%	34,2%	33,8%	32,2%	31,1%	30,4%
<b>40-49</b>	26,9%	30,4%	30,3%	31,3%	31,0%	30,5%
<b>50-59</b>	6,5%	7,9%	9,2%	10,1%	11,0%	12,2%
<b>&gt;= 60</b>	0,4%	0,6%	0,7%	0,8%	0,9%	1,1%
<b>Total</b>	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Nombre</b>	<b>11.842</b>	<b>26.735</b>	<b>45.013</b>	<b>66.969</b>	<b>90.339</b>	<b>110.361</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS

Comme le montre le Tableau 4, la majorité des travailleurs titres-services ont un conjoint et des enfants (52,8%). Notons également l'importance de la catégorie des familles monoparentales (19,4%). Un cinquième des travailleurs titres-services est père ou mère isolé(e), alors que ce groupe constitue moins d'un dixième de la population. Les proportions restent à peu près stables dans le temps.

**Tableau 4: Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon le type de ménage (2004-2009).**

	2004	2005	2006	2007	2008	2008
						Pop totale
Isolés	8,7%	8,9%	9,3%	9,5%	9,5%	16,7%
Familles monoparentales	18,6%	19,7%	20,3%	20,3%	19,4%	8,7%
Couples avec enfants	56,2%	54,3%	53,1%	52,2%	52,8%	42,4%
Couples sans enfant	13,9%	14,2%	14,4%	14,7%	15,3%	27,7%
Autres / inconnus	2,7%	2,8%	3,0%	3,3%	3,1%	4,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre	12.007	27.096	45.604	67.927	91.335	

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 5 reflète l'évolution de la répartition des travailleurs (de 2004 à 2009) selon le domicile en le comparant au nombre total de travailleurs par province. Bien qu'Anvers compte le plus de travailleurs titres-services (15,7%), cette province est sous-représentée si on prend en considération la proportion de tous les travailleurs. Anvers est suivie par la Flandre Orientale, avec une part de 14,1%. La Flandre Occidentale (13,6%), le Limbourg (10,2%) et Bruxelles (10,7%) comptent proportionnellement plus de travailleurs titres-services que les autres provinces. Les provinces de Luxembourg (2,1%) et le Brabant wallon (2,9%) occupent le moins de travailleurs titres-services mais ces provinces représentent également une part moins importante de l'emploi total. C'est Bruxelles qui a connu la plus forte hausse du nombre de travailleurs titres-services, avec un doublement du nombre de travailleurs par rapport à 2004. Les provinces wallonnes ont également connu une progression et totalisent ensemble 28,4% de la population, ce qui est à peu près équivalent à la proportion des travailleurs wallons dans l'emploi total (29,9%).

**Tableau 5: Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon le domicile (2004-2009).**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009
							Total travailleurs
Anvers	16,5%	16,2%	15,9%	15,6%	15,8%	15,7%	17,2%
Limbourg	16,1%	14,7%	12,4%	11,3%	10,9%	10,2%	8,0%
Fl. orientale	16,5%	16,4%	15,7%	14,5%	14,6%	14,1%	14,8%
Brabant flamand	8,3%	8,5%	8,0%	7,4%	7,3%	7,3%	11,0%
Fl. occidentale	15,5%	16,1%	15,0%	14,4%	14,0%	13,6%	11,2%
Hainaut	7,1%	7,1%	8,2%	9,6%	9,8%	10,3%	11,1%
Liège	6,1%	7,1%	8,7%	9,3%	9,2%	9,0%	9,2%
Luxembourg	2,3%	2,1%	2,3%	2,3%	2,2%	2,1%	1,8%
Namur	4,0%	4,1%	4,4%	4,4%	4,0%	4,1%	4,4%
Brabant wallon	2,8%	2,5%	2,6%	2,8%	2,8%	2,9%	3,4%
Bruxelles Capitale	4,8%	5,3%	6,9%	8,5%	9,5%	10,7%	8,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100%
Nombre	11.826	26.662	44.839	66.658	89.849	109.908	

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS

Le Tableau 6 présente la nationalité des travailleurs. Pour ce paramètre, les données les plus récentes datent de 2008. Par rapport à 2004, la part des travailleurs belges a diminué de près de 7 points mais ils constituent toujours le plus grand groupe, avec 82,1%. Les principales nationalités étrangères des travailleurs sont celles de l'UE des 15 (6%) et des 27 (4,1%). En comparaison avec les chiffres de l'immigration en Belgique, on constate une surreprésentation des nationalités de l'UE des 15 et de l'UE des 27 (ensemble 10,1% du système). En 2008, la proportion des immigrés provenant de pays de l'UE-15 et de l'UE-27 atteignait 6% de la population belge totale (15 à 64 ans)<sup>4</sup>. Si nous disposions de chiffres plus récents, nous constaterions, selon toute vraisemblance, une progression de la proportion des nationalités de l'UE-27, suite à l'ouverture des frontières, au 1<sup>er</sup> mai 2009, pour l'ensemble des ressortissants des pays qui ont adhéré à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004<sup>5</sup>. Selon le dernier rapport d'évaluation en date établi par Idea Consult<sup>6</sup>, il s'avère qu'en 2010, 7,5% des travailleurs sont de nationalité polonaise<sup>7</sup>.

Les nationalités hors UE sont également fortement représentées dans le système (7,8% contre 2,9% au sein de la population). Parmi les nationalités hors UE, les travailleurs originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb constituent les groupes les plus représentés dans le système (respectivement 2,2% et 1,6%).

**Tableau 6 : Evolution du nombre de travailleurs titres-services selon la nationalité (2004-2008).**

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Belgique</b>	89,0%	88,1%	85,8%	83,8%	82,1%
<b>UE des 15<sup>1</sup></b>	4,3%	4,8%	5,4%	6,0%	6,0%
<b>UE des 27<sup>2</sup></b>	1,2%	1,5%	2,3%	3,2%	4,1%
<b>Maghreb<sup>3</sup></b>	1,3%	1,5%	1,5%	1,5%	1,6%
<b>Afrique - autres</b>	1,7%	1,6%	1,7%	2,0%	2,2%
<b>Asie</b>	0,7%	0,8%	1,1%	1,2%	1,3%
<b>Amérique</b>	0,9%	0,9%	0,9%	1,2%	1,4%
<b>Autres – indéterminés<sup>4</sup></b>	0,9%	1,0%	1,2%	1,2%	1,3%
<b>Total</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Nombre</b>	<b>11.826</b>	<b>26.662</b>	<b>44.839</b>	<b>66.658</b>	<b>89.849</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et République tchèque

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Libye

<sup>4</sup> Etats candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres Etats européens, Océanie et inconnus

<sup>4</sup> SPF ETCS, <http://www.emploi.belgique.be/moduleDefault.aspx?id=21166>

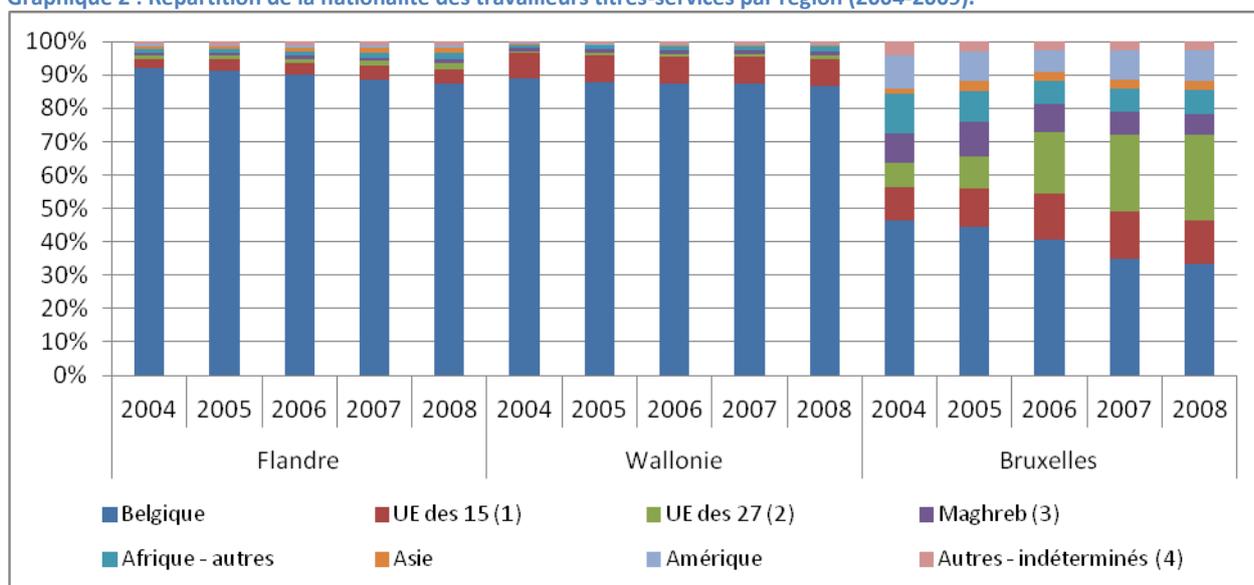
<sup>5</sup> Pologne, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Slovénie et République tchèque

<sup>6</sup> Idea (2011). Evaluation du système des titres-services pour les services et emplois de proximité 2010.

<sup>7</sup> Basé sur l'enquête annuelle de l'ONEm menée auprès des entreprises titres-services.

Il est intéressant de ventiler le paramètre sur une base régionale (voir Graphique 2). Tant en Flandre qu'en Wallonie, le groupe des nationalités étrangères constitue environ 10%. Bien qu'au fil du temps, ce groupe augmente légèrement dans les deux régions, il reste très limité par rapport à Bruxelles, qui connaît une proportion de travailleurs étrangers nettement plus importante. Seul un tiers des travailleurs titrés-services bruxellois possède la nationalité belge. La majorité des travailleurs bruxellois possède une nationalité de l'Union européenne. Le groupe des pays de l'UE des 27 (pas l'UE des 15) a connu une progression plus forte que les autres nationalités et se concentre essentiellement à Bruxelles.

Graphique 2 : Répartition de la nationalité des travailleurs titrés-services par région (2004-2009).



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie et République tchèque

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Libye

<sup>4</sup> Candidats Etats membres (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres Etats européens, Océanie et inconnus

## Caractéristiques de l'emploi dans le système des titres-services

### Répartition régionale

Le Tableau 7 reflète la répartition régionale des emplois selon le siège social de l'entreprise titres-services entre 2005 et 2009. La Flandre a toujours compté la majorité des emplois. En 2005, plus de 60% de l'ensemble des emplois étaient situés en Flandre et, en 2009, cette proportion dépasse toujours les 50%. Au fil des ans, c'est la Wallonie qui a connu la progression la plus importante en termes de part d'emploi, passant de 13,5% en 2005 à 22,2% en 2009. La part des emplois proposés par des entreprises ayant leur siège social à Bruxelles est restée à peu près stable et oscille autour du quart de l'ensemble des emplois.

Tableau 7: Répartition régionale des emplois selon le siège social de l'entreprise de titres-services (moyenne des trimestres).

		2005	2006	2007	2008	2009
Bruxelles	Nombre	5.732	10.082	14.426	17.591	24.944
	%	25,2%	25,3%	24,3%	22,4%	25,5%
Flandre	Nombre	13.936	23.181	33.636	44.206	51.069
	%	61,3%	58,1%	56,6%	56,3%	52,3%
Wallonie	Nombre	3.071	6.612	11.328	16.745	21.672
	%	13,5%	16,6%	19,1%	21,3%	22,2%
Total	Nombre	22.739	39.875	75.377	78.542	97.685
	%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Comme le montre le Tableau 8, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, la majeure partie des travailleurs titres-services habitaient à Anvers (16%), en Flandre Orientale (14%) et en Flandre Occidentale (14%). La deuxième colonne restitue le nombre d'emplois existant au dernier trimestre 2009. Le nombre d'emplois est plus important que le nombre de travailleurs parce que certains travailleurs combinent plusieurs emplois à temps partiel. La plupart des emplois se situent à Bruxelles (25%), Anvers (15%) et en Flandre Occidentale (13%).

Tableau 8: Répartition géographique des travailleurs titres-services (selon le domicile) et des emplois titres-services (selon le siège social) au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009.

	Travailleurs (selon domicile)		Emplois (selon siège social)	
	Nombre	%	Nombre	%
Bruxelles	12.307	13%	26.500	25%
Anvers	15.588	16%	16.121	15%
Limbourg	9.990	10%	10.434	10%
Flandre orientale	13.487	14%	8.932	9%
Brabant flamand	7.251	7%	6.161	6%
Flandre occidentale	13.294	14%	13.312	13%
Brabant wallon	2.808	3%	3.291	3%
Hainaut	9.560	10%	8.033	8%
Liège	8.297	8%	7.059	7%
Luxembourg	1.974	2%	1.890	2%
Namur	3.895	4%	2.956	3%
<b>Total</b>	<b>98.451</b>	<b>100%</b>	<b>104.689</b>	<b>100%</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS

En comparaison avec le nombre de travailleurs, la part des emplois à Bruxelles est surreprésentée. Ce phénomène s'explique par le fait que de nombreuses entreprises titres-services ont leur siège social à Bruxelles. Selon ces données, les travailleurs bruxellois paraissent nombreux, mais dans les faits, ils ne sont pas tous occupés à Bruxelles.

Il a été demandé à l'ONSS de fournir une information sur l'unité d'établissement locale où le travailleur est occupé. Le Tableau 9 établit la comparaison des emplois du secteur privé entre siège social et site local. Il convient toutefois de souligner que l'enregistrement n'offre pas une fiabilité absolue. Selon ces chiffres, la part des emplois à Bruxelles se tasse à 14%, contre 15% à Anvers et 13% pour la Flandre Occidentale et la Flandre Orientale.

**Tableau 9 : Nombre d'emplois selon siège social et site local de l'entreprise au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009.**

	Siège entreprise		Site local	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Bruxelles</b>	26.469	26%	14.343	14%
<b>Anvers</b>	15.293	15%	15.456	15%
<b>Limbourg</b>	10.224	10%	10.535	10%
<b>Flandre orientale</b>	7.963	8%	12.659	13%
<b>Brabant flamand</b>	5.671	6%	6.805	7%
<b>Flandre occidentale</b>	12.319	12%	13.107	13%
<b>Brabant wallon</b>	3.190	3%	3.968	4%
<b>Hainaut</b>	7.647	8%	9.490	9%
<b>Liège</b>	6.915	7%	8.471	8%
<b>Luxembourg</b>	1.826	2%	2.265	2%
<b>Namur</b>	2.911	3%	3.327	3%
<b>Total</b>	<b>100.428</b>	<b>100%</b>	<b>100.426</b>	<b>100%</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 10 donne un aperçu de la mobilité entre le lieu de résidence et le lieu de travail des travailleurs titres-services au cours du 4ème trimestre de 2009 au niveau régional. A l'époque, 1.715 travailleurs wallons étaient actifs en Flandre, ce qui correspond à 7% de tous les travailleurs titres-services habitant en Wallonie. Par ailleurs, 1.432 travailleurs de Flandre étaient occupés en Wallonie (2% des travailleurs flamands) ; 2.284 travailleurs de Flandre et 953 travailleurs de Wallonie sont allés travailler à Bruxelles. De même, un grand nombre de travailleurs provenant de la Région bruxelloise sont allés travailler en Flandre (1.360 travailleurs soit 14% de tous les Bruxellois) ou en Wallonie (964 travailleurs soit 10% de tous les Bruxellois). L'emploi interne est l'emploi total dans la région indépendamment du domicile des travailleurs. Le rapport entre travailleurs habitant la région et emploi interne dans la région donne une idée de l'emploi dans la région. Un ratio supérieur à 1 signifie qu'il y a plus d'emplois que de travailleurs dans la région. Tant en Flandre, qu'en Wallonie, ce ratio est de 0,99, ce qui signifie qu'il y a quasiment un travailleur disponible pour chaque emploi. A Bruxelles, ce ratio est de 1,09, ce qui veut dire que pour chaque job à Bruxelles, 1.09 travailleur est disponible. En 2009, le ratio pour tous les travailleurs s'élevait pour la Flandre, la Wallonie et Bruxelles respectivement à 0,92, 0,86 en 1,72<sup>8</sup>. La mobilité interrégionale chez les travailleurs titres-services est donc bien plus faible qu'en général. Tout comme pour le tableau précédent, les résultats présentés ici ne sont pas complètement fiables.

**Tableau 10: Mobilité entre le lieu de résidence et le lieu de travail (unité locale d'établissement) au niveau régional pour le 4ème trimestre 2009.**

Lieu d'occupation <sup>1</sup>		Domicile	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Emploi interne
Bruxelles	Nombre		<b>7.672</b>	2.284	953	10.909
	%		77%	4%	4%	12%
Flandre	Nombre		1.360	<b>54.211</b>	1.715	56.036
	%		14%	94%	7%	61%
Wallonie	Nombre		964	1.432	<b>23.562</b>	26.322
	%		10%	2%	90%	28%
Total	Nombre		9.996	57.927	26.230	94.153
	%		100%	100%	100%	100%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

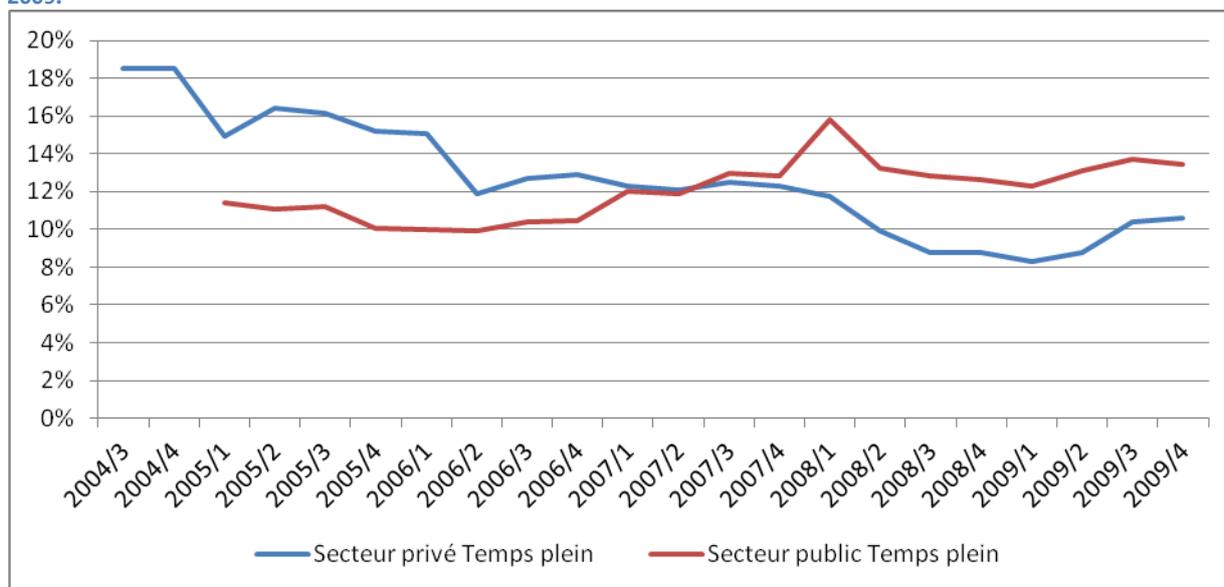
<sup>1</sup> unité locale d'établissement de l'entreprise.

<sup>8</sup> indicateur INM07: <http://www.werk.belgie.be/moduleDefault.aspx?id=21166#AutoAncher12>.

## Régime de travail

Le Graphique 3 montre l'évolution de la part d'emploi à temps plein dans les secteurs privé et public du 3<sup>ème</sup> trimestre 2004 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. Le graphique montre que la part des emplois à temps plein dans le secteur privé a chuté de 19% à 11%, contrairement au secteur public, où la proportion des emplois à temps plein a légèrement augmenté, passant de 11% à 13%.

Graphique 3: Part des emplois à temps plein pour les secteurs privé et public du 3<sup>ème</sup> trimestre 2004 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009.



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS

Le tableau ci-dessous donne la répartition du type de prestation des travailleurs titres-services selon leur profil et leur secteur, pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008. Près de 9 travailleurs titres-services sur 10 travaillent à temps partiel. La part des travailleurs à temps plein est plus importante dans le secteur public que dans le secteur privé, avec respectivement 13% et 9%. Tant dans le secteur privé que dans le secteur public, le pourcentage d'hommes travaillant à temps plein est plus important que le pourcentage de femmes. Aucune différence importante n'est à signaler entre les catégories d'âge. Le nombre de personnes occupées à temps plein est toutefois légèrement plus élevé parmi les jeunes travaillant dans le secteur public. Selon le domicile, on constate, parmi les travailleurs titres-services habitant à Bruxelles, une plus grande proportion de travailleurs à temps plein. Etant donné le faible nombre de travailleurs du secteur public à Bruxelles, ces chiffres peuvent être biaisés et ne permettent pas de tirer des conclusions. La Flandre et la Wallonie enregistrent des résultats similaires, mais la Wallonie compte davantage de travailleurs à temps plein dans le secteur public que la Flandre.

Tableau 11 : Régime de travail des travailleurs titres-service au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 selon le sexe, l'âge et la région.

	Secteur privé			Secteur public		
	Temps plein	Temps partiel	Total	Temps plein	Temps partiel	Total
<b>Nombre</b>	13.420	141.794	155.214	772	5.330	6.102
<b>%</b>	9%	91%	100%	13%	87%	100%
<b>Sexe (nombre = 161.302)</b>						
Hommes	31%	69%	100%	46%	54%	100%
Femmes	8%	92%	100%	12%	88%	100%
<b>Âge (nombre = 159.684)</b>						
< 20	9%	91%	100%	32%	68%	100%
20-29	10%	90%	100%	18%	82%	100%
30-39	8%	92%	100%	11%	89%	100%
40-49	8%	92%	100%	12%	88%	100%
50-59	9%	91%	100%	12%	88%	100%
>= 60	7%	93%	100%	17%	83%	100%
<b>Région (nombre = 158.882)</b>						
Bruxelles	14%	86%	100%	40%	60%	100%
Flandre	8%	92%	100%	13%	87%	100%
Wallonie	9%	91%	100%	9%	91%	100%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 12 reflète la proportion des travailleurs à temps plein et à temps partiel selon la nationalité. Parmi les travailleurs de nationalité belge, on compte davantage de temps partiels : 92% des travailleurs. La part des travailleurs à temps plein est plus importante parmi les travailleurs de nationalité étrangère (à l'exception de l'UE des 15). Les travailleurs possédant la nationalité d'un pays du Maghreb ou du continent américain connaissent les pourcentages de travail à temps plein les plus élevés, avec 15% chacun.

**Tableau 12: Régime de travail des travailleurs titres-services au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 selon la nationalité.**

	Temps plein	Temps partiel	Total	Nombre
<b>Belgique</b>	8%	92%	100%	<b>65.340</b>
<b>UE 15<sup>1</sup></b>	9%	91%	100%	<b>5.020</b>
<b>UE 27<sup>2</sup></b>	12%	88%	100%	<b>3.505</b>
<b>Maghreb<sup>3</sup></b>	15%	85%	100%	<b>1.126</b>
<b>Afrique - autres</b>	12%	88%	100%	<b>1.657</b>
<b>Asie</b>	12%	88%	100%	<b>1.032</b>
<b>Amérique</b>	15%	85%	100%	<b>1.137</b>
<b>autres/indéterminé<sup>4</sup></b>	12%	88%	100%	<b>1.841</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et République tchèque

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Libye

<sup>4</sup> Etats candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres Etats européens, Océanie et inconnus

Le tableau ci-dessous détaille la fraction d'un emploi à temps plein exercée par les travailleurs titres-services à temps partiel durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008. Tant dans le secteur privé que public, la majorité des travailleurs (respectivement 38% et 62%) occupent un emploi principal qui représente entre 40 à 60% d'un emploi à temps plein. Dans le secteur privé, la distribution est un peu plus prononcée, ce qui se traduit par une proportion relativement plus importante de personnes travaillant à moins de 40% ou à plus de 60% d'un temps plein. Le tableau établit également une distinction entre l'emploi principal du travailleur titres-services et l'emploi à temps partiel cumulé qui peut comprendre plusieurs emplois, y compris en dehors du système. Si l'on prend tous les emplois en considération (le pourcentage cumulé de travail à temps partiel), la plupart des travailleurs occupent là aussi un emploi principal qui représente entre 40 et 60% d'un emploi à temps plein. Peu de travailleurs combinent plusieurs temps partiels pour arriver à un temps plein : tant dans le privé que dans le public, seuls 4% des travailleurs arrivent à un temps plein en combinant plusieurs temps partiel et environ 20% arrivent à un pourcentage cumulé de 80 à 99% d'un emploi à temps plein.

La partie droite du tableau présente le pourcentage de travail à temps partiel pour les travailleurs récemment entrés dans le système des titres-services (moins de 6 mois). On ne constate pas de différence significative par rapport aux travailleurs comptant davantage d'ancienneté dans le système.

**Tableau 13: Fraction d'un emploi à temps plein exercée par les travailleurs titres-services à temps partiel durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008.**

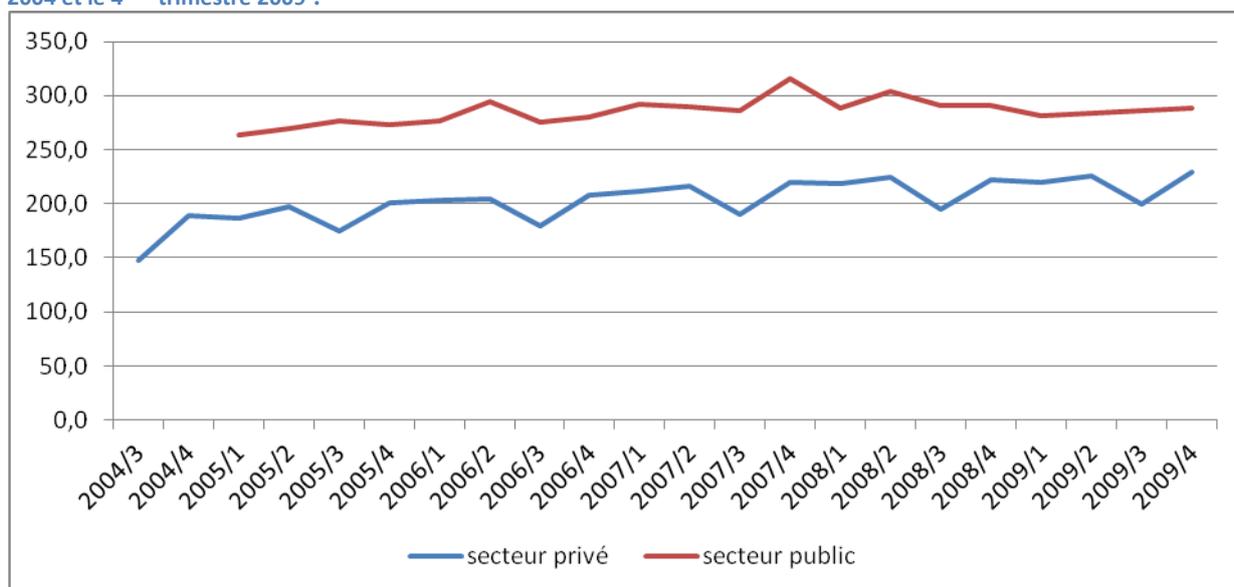
		Tous les travailleurs (n = 67.150)		Moins de 6 mois d'ancienneté (n = 15.912)	
		Emploi principal	Tous les emplois	Emploi principal	Tous les emplois
<b>Secteur privé</b> (n = 64.526)	0-20%	5%	2%	6%	3%
	21-40%	12%	8%	14%	10%
	41-60%	38%	36%	38%	36%
	61-80%	27%	28%	25%	26%
	81-99%	18%	21%	17%	20%
	>99%	0%	4%	0%	4%
	Total	100%	100%	100%	100%
<b>Secteur public</b> (n = 2.624)	0-20%	1%	0%	1%	0%
	21-40%	3%	2%	2%	1%
	41-60%	62%	55%	61%	54%
	61-80%	24%	27%	27%	29%
	81-99%	10%	13%	9%	11%
	>99%	0%	4%	0%	4%
	Total	100%	100%	100%	100%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

## Volume de travail

Le Graphique 4 traduit l'évolution du nombre moyen d'heures prestées par trimestre par les travailleurs titres-services. Entre 2004 et 2009, ce nombre a varié entre 264 et 316 heures dans le secteur public et entre 147 et 229 heures dans le secteur privé. Le nombre moyen d'heures prestées par trimestre est donc plus élevé dans le secteur public que dans le secteur privé. Les variations trimestrielles peuvent s'expliquer par des effets saisonniers. Par exemple, dans le secteur privé, le nombre d'heures prestées durant le 3<sup>ème</sup> trimestre est systématiquement plus faible que pour les autres trimestres. Ces chiffres donnent une indication grossière du volume de travail et sont en fait une sous-estimation du nombre réel d'heures prestées, étant donné que tous les travailleurs ne sont pas occupés durant la totalité du trimestre. Par ailleurs, des erreurs peuvent se glisser lors de l'enregistrement du nombre d'heures prestées : des formations, jours de maladie ou activités diverses peuvent, par exemple, être enregistrés à tort comme heures prestées. L'enregistrement des heures se serait amélioré ces dernières années.

Graphique 4: Nombre moyen d'heures prestées par trimestre par les travailleurs titres-services entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2004 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009<sup>1</sup>.



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Etant donné que le nombre d'heures n'a pas été tenu à jour pour les travailleurs à temps plein du secteur privé, le nombre de jours prestés a été multiplié par 7,6.

Une autre manière de mesurer le volume de travail consiste à calculer le pourcentage d'équivalent temps plein des travailleurs. Un équivalent temps plein de 100% est égal au volume de travail presté par un travailleur de référence occupé à temps plein durant la totalité du trimestre. Etant donné qu'ici aussi, la justesse des données est tributaire de la justesse de leur saisie par l'employeur, la marge utilisée est telle qu'elle gomme les valeurs exceptionnelles de l'analyse.

Le tableau ci-dessous ventile les équivalents temps plein des travailleurs titres-services selon l'âge, le sexe et la région. Tant dans le secteur privé que public, la plupart des travailleurs prestent 40% à 60% d'un emploi à temps plein. Dans le secteur privé, davantage de personnes que dans le secteur public travaillent à moins de 40% d'un équivalent temps plein, respectivement 36% et 14%. Si l'on examine le critère du sexe, on constate, chez les hommes, une plus grande proportion travaillant à plus de 60% d'un équivalent temps plein. Chez les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés du secteur privé, la part des 'moins de 40% d'un équivalent temps plein' est plus élevée que dans les autres groupes d'âge. Dans le secteur public, on comptabilise davantage de jeunes prestant plus de 60% d'un équivalent temps plein et davantage de travailleurs âgés prestant entre 40% et 60% d'un équivalent temps plein.

**Tableau 14 : Proportion d'un équivalent temps plein exercé par les travailleurs titres-services durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, selon l'âge, le sexe et la région**

	Secteur privé				Secteur public			
	Moins de 40%	Entre 40% et 60%	Plus de 60%	Total	Moins de 40%	Entre 40% et 60%	Plus de 60%	Total
<b>Nombre</b>	27.087	22.402	26.098	75.587	433	1.408	1.206	3.047
<b>%</b>	36%	30%	34%	100%	14%	46%	40%	100%
<b>Sexe (n = 79.423)</b>								
<b>Hommes</b>	37%	16%	47%	100%	14%	18%	68%	100%
<b>Femmes</b>	36%	30%	34%	100%	14%	46%	39%	100%
<b>Âge (n = 78.634)</b>								
<b>&lt; 30</b>	42%	24%	34%	100%	20%	32%	48%	100%
<b>30-39</b>	33%	31%	36%	100%	14%	43%	43%	100%
<b>40-49</b>	32%	33%	35%	100%	13%	50%	37%	100%
<b>&gt; 50</b>	41%	29%	30%	100%	13%	54%	33%	100%
<b>Région (n = 78.241)</b>								
<b>Bruxelles</b>	29%	24%	47%	100%	0%	0%	100%	100%
<b>Flandre</b>	37%	30%	32%	100%	13%	47%	39%	100%
<b>Wallonie</b>	35%	30%	35%	100%	22%	39%	40%	100%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Dans le secteur privé, Bruxelles présente davantage de travailleurs prestant plus de 60% d'un équivalent temps plein que les autres régions. Flandre et Wallonie connaissent des proportions semblables dans le secteur privé. Pour le secteur public, la réalité est différente : la part de 'moins de 40% d'un équivalent temps plein' est plus faible en Flandre qu'en Wallonie. Les travailleurs titres-services flamands du secteur public travaillent donc davantage que leurs collègues wallons. Le petit nombre de travailleurs du secteur public à Bruxelles ne permet pas de tirer de conclusions.

**Tableau 15: Proportion d'un équivalent temps plein exercé par les travailleurs titrés-services durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, selon la nationalité.**

	Moins de 40%	Entre 40% et 60%	Plus de 60%	Total	Nombre
<b>Belgique</b>	35%	31%	33%	100%	<b>64.392</b>
<b>UE des 15<sup>1</sup></b>	37%	28%	35%	100%	<b>4.921</b>
<b>UE des 27<sup>2</sup></b>	21%	25%	54%	100%	<b>3.474</b>
<b>Maghreb<sup>3</sup></b>	45%	21%	33%	100%	<b>1.095</b>
<b>Amérique</b>	30%	21%	49%	100%	<b>1.113</b>
<b>Afrique - autres</b>	41%	23%	36%	100%	<b>1.621</b>
<b>Asie</b>	36%	26%	38%	100%	<b>1.002</b>
<b>Autres – indéterminés<sup>4</sup></b>	42%	23%	34%	100%	<b>1.793</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et République tchèque

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Libye

<sup>4</sup> Etats candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres Etats européens, Océanie et inconnus

En ce qui concerne les travailleurs de nationalité belge, la répartition s'effectue à peu près en trois parts égales entre les moins de 40%, les 40%-60% et les plus de 60%. Le groupe qui affiche les prestations les plus élevées sont les travailleurs possédant une nationalité de l'UE-27 (sans l'UE-15), dont plus de la moitié (54%) travaille plus 60% d'un équivalent temps plein. Les personnes qui enregistrent les prestations les plus faibles sont les personnes du Maghreb et des autres pays africains, dont respectivement 45% et 41% prestent moins de 40% d'un équivalent temps plein.

## Classes de salaire journalier

Le salaire journalier se base sur le salaire qu'un travailleur titres-services percevrait s'il travaillait une journée entière à temps plein (sur la base d'une semaine de 38 heures) et n'est donc pas égal au salaire effectivement perçu. Le salaire journalier se calcule déduction faite des cotisations patronales et équivaut donc au salaire brut, cotisations personnelles incluses.

Le Graphique 5 reflète l'évolution trimestrielle du salaire journalier des travailleurs titres-services entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2004 et le dernier trimestre 2009. On constate qu'au départ, la plupart des travailleurs titres-services percevaient un salaire journalier compris entre 60 et 70 euros. Au fil du temps, ce salaire a évolué pour atteindre entre 70 et 80 euros par jour pour la grande majorité des travailleurs (78%) au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, le reste des travailleurs se répartissant sur les autres catégories. Le graphique montre également que le salaire varie moins qu'au début. Par ailleurs, au 3<sup>ème</sup> trimestre 2004, les travailleurs titres-services étaient davantage éparpillés entre les différentes classes. 44% se trouvaient alors dans la classe de salaire journalier entre 60 et 70 euros, 20%, dans la classe 50 à 60 euros et 16%, dans la classe 70 à 80 euros.

Un certain nombre de travailleurs ont un salaire journalier d'une classe salariale bien plus élevée ou bien plus basse, alors qu'en théorie, tout le monde devrait gagner plus ou moins la même chose (en fonction de l'ancienneté et de la Commission paritaire). Ceci peut être dû à un mauvais enregistrement du salaire ou du nombre de jours prestés. Le salaire journalier est en effet calculé en divisant la rémunération ordinaire par le nombre de journées à temps plein normalement rémunérées ou en cas de régime à temps partiel, en divisant la rémunération ordinaire multipliée par 7,6<sup>9</sup> par le nombre d'heures de travail à temps partiel. Un mauvais enregistrement du temps de travail peut déboucher sur une sous-estimation ou une surestimation du salaire journalier.

Graphique 5: évolution trimestrielle de la classe de salaire journalier des travailleurs titres-services (2004/3 – 2009/4).

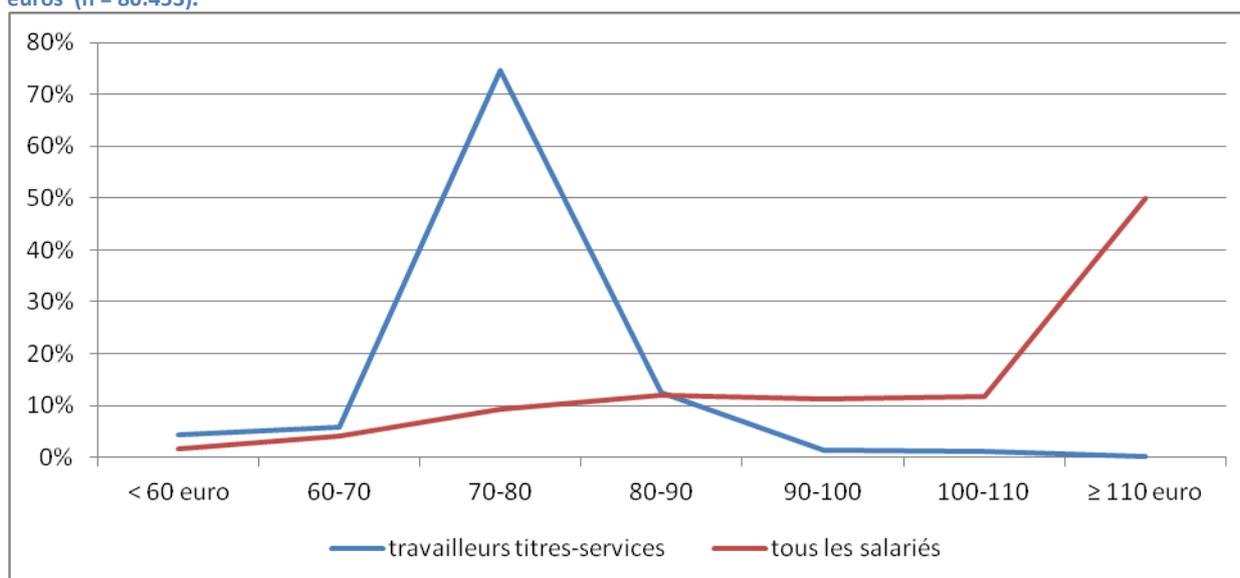


Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS

<sup>9</sup> Journée à temps plein basée sur une semaine de travail de 38 heures

Le Graphique 6 compare la classe de salaire journalier des travailleurs titres-services au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 à celle des autres salariés de Belgique. On constate que les salaires des travailleurs titres-services sont inférieurs à la moyenne des salariés. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, plus de 70% des travailleurs titres-services appartenaient à la classe de salaire journalier comprise entre 70 et 80 euros, alors que la moitié des autres salariés percevaient plus de 110 euros par jour. Seuls 9% de tous les autres salariés touchaient le même salaire que la majorité des travailleurs titres-services (entre 70 et 80 euros).

Graphique 6: Salaire journalier des travailleurs titres-services et de l'ensemble des salariés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros (n = 80.453).



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Les tableaux ci-dessous établissent une ventilation du salaire journalier selon le sexe, l'âge, le domicile et la nationalité. Les chiffres relatifs à la nationalité n'étant pas encore disponibles pour l'année 2009, les données transcrites portent sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008. Le Tableau 16 illustre la répartition selon le sexe. Les salaires des hommes et des femmes ne semblent pas trop différer. Chez les femmes, le salaire journalier est plus élevé dans le secteur public que dans le privé. Etant donné le nombre restreint d'hommes dans le secteur public, il est impossible de tirer des conclusions sur les différences salariales entre les secteurs.

Tableau 16 : Classe de salaire journalier des travailleurs titres-services au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros, selon le sexe.

	<50	50-60	60-70	70-80	80-90	>90	Total	Nombre
<b>Hommes</b>								
Secteur privé	2%	4%	7%	71%	11%	5%	100%	1.303
Secteur public	0%	0%	7%	56%	37%	0%	100%	27
<b>Total</b>	2%	4%	7%	71%	12%	5%	100%	1.330
<b>Femmes</b>								
Secteur privé	2%	3%	6%	75%	12%	2%	100%	70.945
Secteur public	0%	1%	2%	55%	34%	8%	100%	2.890
<b>Total</b>	2%	3%	6%	74%	13%	3%	100%	73.835

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 17 donne la répartition du salaire journalier selon l'âge. On ne constate pas de différence significative selon l'âge. A noter toutefois un salaire inférieur pour les travailleurs de moins de 30 ans et ceux de plus de 60 ans. 12% des 20-29 ans, 20% des moins de 20 ans et 18% des plus de 60 ans gagnent moins de 70 euros par jour, contre une proportion de 8-10% dans les autres catégories d'âge.

**Tableau 17 : Classes de salaire journalier des travailleurs titres-services au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros, selon l'âge.**

	<50	50-60	60-70	70-80	80-90	>90	Total	Nombre
<20	3%	8%	9%	70%	8%	2%	100%	1.445
20-29	2%	4%	6%	75%	11%	2%	100%	16.148
30-39	1%	3%	5%	75%	13%	2%	100%	23.567
40-49	1%	2%	5%	74%	15%	3%	100%	23.990
50-59	2%	2%	6%	71%	14%	4%	100%	8.555
>= 60	4%	5%	9%	63%	12%	6%	100%	685
<b>Total</b>	2%	3%	6%	74%	13%	3%	100%	74.393

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 18 illustre la répartition du salaire journalier selon la région. Les salaires sont légèrement plus élevés en Flandre que dans les autres régions. 19% des travailleurs titres-services flamands gagnent plus de 80 euros par jour, contre 12% en Wallonie et 9% à Bruxelles. Dans toutes les régions, le salaire journalier est plus élevé dans le secteur public que dans le privé. Ici aussi, le nombre de personnes travaillant dans le secteur public à Bruxelles est trop restreint que pour pouvoir tirer des conclusions.

**Tableau 18 : Classes de salaire journalier des travailleurs titres-services au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros, selon la région et le secteur.**

	<50	50-60	60-70	70-80	80-90	>90	Total	Nombre
<b>Bruxelles</b>								
Secteur privé	2%	3%	7%	80%	7%	2%	100%	7.127
Secteur public	0%	0%	0%	60%	40%	0%	100%	5
<b>Total</b>	2%	3%	7%	80%	7%	2%	100%	7.132
<b>Flandre</b>								
Secteur privé	2%	3%	6%	72%	15%	2%	100%	44.045
Secteur public	0%	1%	3%	55%	34%	8%	100%	2.627
<b>Total</b>	2%	3%	5%	71%	16%	3%	100%	46.672
<b>Wallonie</b>								
Secteur privé	2%	2%	6%	78%	9%	2%	100%	19.930
Secteur public	1%	1%	1%	56%	37%	4%	100%	280
<b>Total</b>	2%	2%	6%	78%	10%	2%	100%	20.210

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 19 donne un aperçu de la distribution de la classe de salaire journalier selon la nationalité. Les travailleurs de nationalité belge sont davantage représentés dans les classes salariales supérieures : 17% gagnent plus de 80 euros par jour, alors que, pour les autres nationalités, cette proportion varie entre 7% (UE 27) et 13% (Asie). A l'inverse, les travailleurs de nationalité belge sont moins représentés dans les classes salariales inférieures. 9% des Belges perçoivent moins de 70 euros par jour. Pour les autres nationalités, ce pourcentage varie de 6% (UE 27) à 19% (Maghreb).

**Tableau 19: Classe de salaire journalier des travailleurs titres-services au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 en euros, selon la nationalité.**

	<50	50-60	60-70	70-80	80-90	>90	Total	Nombre
<b>Belgique</b>	1%	3%	5%	73%	14%	3%	100%	<b>60.654</b>
<b>UE des 15<sup>1</sup></b>	2%	3%	7%	75%	10%	2%	100%	<b>4.675</b>
<b>UE des 27<sup>2</sup></b>	1%	1%	4%	87%	6%	1%	100%	<b>3.359</b>
<b>Maghreb<sup>3</sup></b>	2%	6%	11%	71%	7%	3%	100%	<b>1.071</b>
<b>Amérique</b>	2%	3%	7%	79%	7%	2%	100%	<b>1.093</b>
<b>Afrique - autres</b>	2%	7%	9%	72%	7%	2%	100%	<b>1.574</b>
<b>Asie</b>	3%	6%	7%	72%	10%	3%	100%	<b>997</b>
<b>Autres – indéterminés<sup>4</sup></b>	2%	4%	8%	74%	9%	3%	100%	<b>1.749</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et République tchèque

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Libye

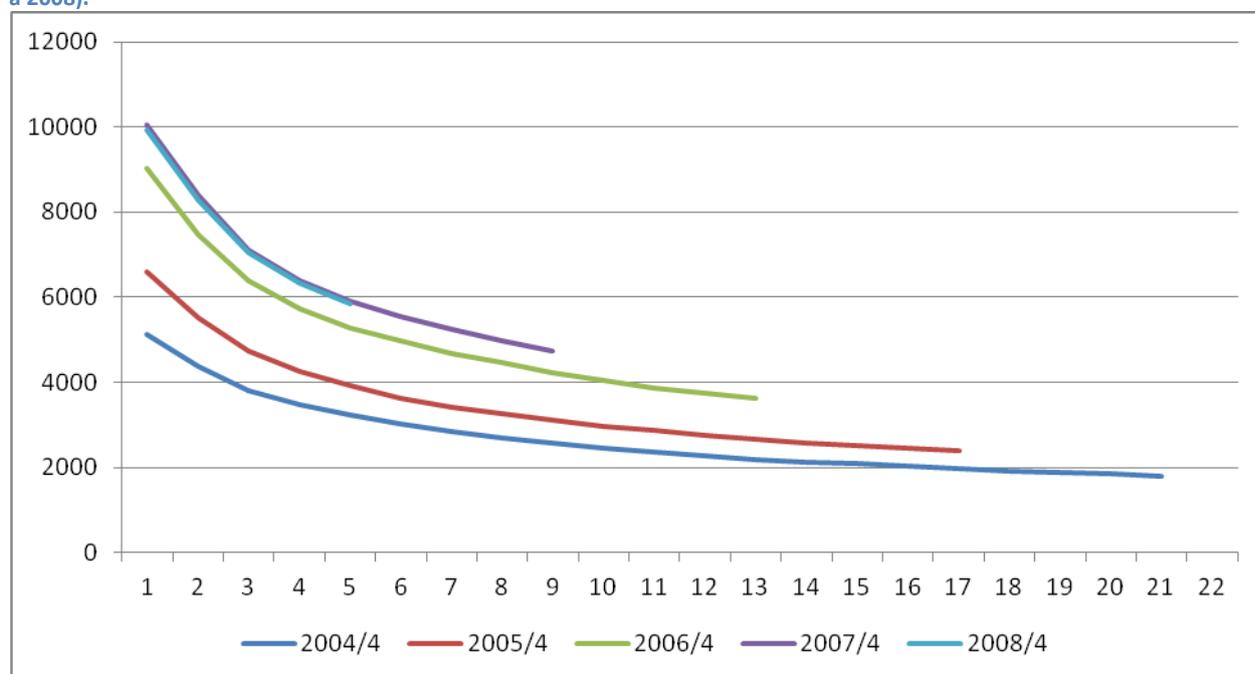
<sup>4</sup> Etats candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres Etats européens, Océanie et inconnus

## Carrière des travailleurs titres-services

### Durée de l'occupation dans le système

Le Graphique 7 indique le nombre de trimestres durant lesquels les travailleurs ont été occupés dans le système après leur entrée. Chaque ligne représente un groupe de travailleurs entré au cours du dernier trimestre de chaque année de 2004 à 2008. Nous observons pour chaque groupe une diminution qui est plus forte au début puis qui s'adoucit au fur et à mesure de la durée d'occupation dans le système.

Graphique 7: Nombre de trimestres d'occupation après l'entrée au cours du dernier trimestre de chaque année (de 2004 à 2008).



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 20 montre que la diminution, en pourcentage, est la même pour tous les groupes. Après 6 mois, quelque 84% des travailleurs sont encore actifs dans le système. Après un an, ce taux passe à près de 65%; après deux ans, environ la moitié des travailleurs qui étaient occupés au début de la période le sont toujours. Fin 2009, 36% des personnes entrées dans le système au cours du 4ème trimestre 2004 étaient toujours actives dans le système.

Tableau 20: Part des travailleurs qui sont encore actifs dans le système après une certaine période, selon l'année d'entrée

	Nombre	Après 6 mois	Après 1 an	Après 2 ans	Après 3 ans	Après 4 ans	Après 5 ans
2004/4	5.134	85%	68%	53%	44%	39%	36%
2005/4	6.608	83%	64%	49%	42%	37%	
2006/4	9.027	83%	63%	49%	41%		
2007/4	10.039	84%	64%	50%			
2008/4	9.927	83%	64%				

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

## Durée de l'occupation dans le système et caractéristiques de profil

Dans les tableaux qui suivent, on a ventilé le nombre de travailleurs titres-services occupés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 selon la durée de l'occupation, le sexe, l'âge, le domicile et la nationalité. Le choix s'est porté sur le dernier trimestre de 2008 parce les données du registre national pour 2009 n'étaient pas encore disponibles et qu'il s'agit donc du trimestre le plus récent en termes de données disponibles. La durée d'occupation a été subdivisée en différentes catégories : occupé durant moins de six mois, entre six mois et un an, entre un et deux ans, entre deux et quatre ans et plus de quatre ans.

Le Tableau 21 présente la répartition de la durée d'occupation des travailleurs selon le sexe. Il y a beaucoup moins d'hommes qui sont occupés depuis longtemps dans le système : 34% des hommes travaillent moins de six mois dans le système contre 23% de femmes; 22% des hommes sont actifs depuis plus de 2 ans dans le système contre 35% de femmes. En ce qui concerne les différences entre secteurs, il est frappant de noter que les femmes du secteur public sont souvent occupées plus longtemps que les femmes du secteur privé : 41% des femmes du secteur public travaillent depuis plus de 2 ans dans le système contre 35% pour le secteur privé. Il n'est pas possible de tirer des conclusions sur les hommes dans le secteur public car ce groupe est tellement réduit que cela biaiserait les résultats.

**Tableau 21: Durée de l'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 selon le sexe et le secteur.**

		Secteur privé	Secteur public	Total
<b>Homme</b> (nombre = 1.391)	Moins de 6 mois	34%	29%	34%
	6 mois à 1 an	21%	7%	20%
	1 à 2 ans	25%	21%	25%
	2 à 4 ans	18%	43%	19%
	Plus de 4 ans	3%	0%	3%
	Total	100%	100%	100%
<b>Femme</b> (nombre = 79.311)	Moins de 6 mois	23%	19%	23%
	6 mois à 1 an	16%	19%	16%
	1 à 2 ans	26%	21%	26%
	2 à 4 ans	29%	40%	29%
	Plus de 4 ans	6%	1%	6%
	Total	100%	100%	100%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Pour ce qui concerne l'âge, nous pouvons dire que plus un travailleur est âgé, plus la probabilité est grande qu'il soit occupé plus longtemps dans le système. La moitié des travailleurs de moins de 30 ans est occupée pendant moins d'un an. Chez les plus âgés (50+), ce taux s'élève à moins de 30% et près de la moitié d'entre eux sont actifs depuis plus de 2 ans dans le système.

**Tableau 22: Durée d'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 selon l'âge.**

	< 20	20-29	30-39	40-49	50-59	≥ 60
Moins de 6 mois	64%	33%	23%	18%	16%	16%
6 mois à 1 an	20%	20%	15%	14%	13%	10%
1 à 2 ans	14%	26%	26%	26%	25%	25%
2 à 4 ans	2%	19%	30%	34%	37%	37%
Plus de 4 ans	0%	3%	6%	8%	9%	12%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre	1.433	16.922	25.095	26.244	9.506	737

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 23 ventile la durée de l'occupation selon la région. Tant à Bruxelles, en Flandre qu'en Wallonie, la plupart des travailleurs travaillent déjà depuis un à deux ans dans le système. En Flandre, une part plus grande est occupée depuis plus longtemps dans le système : 38% des travailleurs flamands sont occupés depuis plus de 2 ans dans le dispositif contre 26% à Bruxelles et 33% en Wallonie. La part des travailleurs qui ne sont actifs que depuis peu dans le système (moins de six mois) est la même dans les différentes régions et oscille aux alentours de 23%. En ce qui concerne la différence entre secteurs, la Wallonie a beaucoup plus de travailleurs dans le secteur public qui ne sont au travail que depuis un an (56%) que la Flandre (35%). 42% des travailleurs flamands du secteur public travaillent depuis plus de 2 ans dans le système. Il n'a pas été possible de tirer des conclusions pour les travailleurs du secteur public bruxellois en raison de leur petit nombre. En ce qui concerne le secteur privé, Bruxelles compte plus de travailleurs occupés depuis moins longtemps dans le système ; 26% sont actifs depuis plus de 2 ans contre 38% en Flandre et 33% en Wallonie. La Flandre compte un plus grand nombre de personnes occupées depuis plus longtemps dans le système parce que le système a d'abord rencontré le succès en Flandre et plus tard seulement en Wallonie.

**Tableau 23: Durée de l'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4ème trimestre 2008 selon la région**

		Secteur privé	Secteur public	Total
<b>Bruxelles</b> (nombre = 7.198)	Moins de 6 mois	22%	0%	22%
	6 mois à 1 an	20%	0%	20%
	1 à 2 ans	33%	40%	33%
	2 à 4 ans	23%	60%	23%
	Plus de 4 ans	3%	0%	3%
	Total	100%	100%	100%
<b>Flandre</b> (nombre = 50.825)	Moins de 6 mois	24%	18%	24%
	6 mois à 1 an	15%	17%	15%
	1 à 2 ans	24%	22%	24%
	2 à 4 ans	31%	41%	31%
	Plus de 4 ans	7%	1%	7%
	Total	100%	100%	100%
<b>Wallonie</b> (nombre = 21.525)	Moins de 6 mois	22%	26%	22%
	6 mois à 1 an	16%	30%	17%
	1 à 2 ans	28%	15%	28%
	2 à 4 ans	27%	28%	27%
	Plus de 4 ans	6%	0%	6%
	Total	100%	100%	100%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 24 donne la ventilation selon la nationalité. On n'a pas procédé ici à la ventilation par secteur parce que le nombre de travailleurs ayant une nationalité autre que belge dans le secteur public est beaucoup trop réduit pour pouvoir en tirer des conclusions fiables. A l'exception de personnes ayant la nationalité d'un des pays du Maghreb, la plupart des travailleurs sont actifs 1 à 2 ans dans le système. Parmi les personnes ayant la nationalité d'un des pays du Maghreb, une bonne part travaille depuis moins de six mois dans le dispositif (29%). Chez les personnes ayant la nationalité d'un autre pays africain, la part de travailleurs occupés depuis moins de six mois est également plus élevée (27%) que ce n'est le cas pour les autres nationalités. Les travailleurs de nationalité belge représentent la part la plus faible des travailleurs occupés moins d'un an dans le système (38%); ils travaillent donc en général depuis plus longtemps dans le système que toutes les autres nationalités.

**Tableau 24: Durée de l'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4ème trimestre 2008 selon la nationalité.**

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 2 ans	2 à 4 ans	Plus de 4 ans	Total	Nombre
<b>Belgique</b>	23%	15%	24%	31%	7%	100%	<b>65.782</b>
<b>UE-15<sup>1</sup></b>	21%	17%	30%	28%	4%	100%	<b>4.938</b>
<b>UE-27<sup>2</sup></b>	18%	22%	36%	23%	2%	100%	<b>3.414</b>
<b>Maghreb<sup>3</sup></b>	29%	22%	27%	19%	2%	100%	<b>1.088</b>
<b>Afrique – autres</b>	27%	22%	29%	20%	2%	100%	<b>1.602</b>
<b>Asie</b>	23%	21%	32%	22%	3%	100%	<b>1.005</b>
<b>Amérique</b>	20%	20%	40%	16%	3%	100%	<b>1.107</b>
<b>Autres - indéterminé<sup>4</sup></b>	35%	19%	26%	18%	2%	100%	<b>1.773</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et Tchéquie

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Lybie

<sup>4</sup> Etats candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres pays européens, Océanie et inconnu

## Durée d'occupation dans le système et caractéristiques de l'emploi

Le Tableau 25 donne la répartition des travailleurs titres-services selon la durée d'occupation et le secteur. Quasi un quart des travailleurs est occupé moins de six mois et 35% depuis plus de deux ans. On peut observer une différence entre secteur public et secteur privé : relativement parlant, un nombre un peu plus important de personnes du secteur privé a une durée d'occupation plus courte que dans le secteur public ; 35% de travailleurs dans le secteur privé contre 40% dans le secteur public sont actifs depuis plus de 2 ans dans le système.

**Tableau 25: Durée de l'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4ème trimestre 2008 selon le secteur.**

	Secteur privé		Secteur public		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Moins de 6 mois</b>	18.307	24%	577	19%	18.884	23%
<b>6 mois à 1 an</b>	12.130	16%	570	19%	12.700	16%
<b>1 à 2 ans</b>	20.027	26%	644	21%	20.671	26%
<b>2 à 4 ans</b>	22.294	29%	1.219	40%	23.513	29%
<b>Plus de 4 ans</b>	4.900	6%	41	1%	4.941	6%
<b>Total</b>	77.658	100%	3.051	100%	80.709	100%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 26 donne une répartition plus détaillée de la durée d'occupation des travailleurs titres-services selon le secteur d'après la ventilation NACE. Les secteurs Q et S ainsi que Autres secteurs comptent la plus grande part de travailleurs occupés moins de six mois et une plus petite proportion de travailleurs actifs depuis longtemps dans le dispositif. Le secteur public (O) a la part la plus réduite de nouveaux travailleurs, suivi par les services administratifs et de soutien (N). On trouve notamment dans ce dernier secteur les bureaux de placement et les agences d'intérim.

**Tableau 26: Durée d'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4ème trimestre 2008 selon le secteur d'après la ventilation NACE.**

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 2 ans	2 à 4 ans	Plus de 4 ans	Total	Nombre
<b>N Services administratifs et de soutien</b>	21%	15%	25%	31%	9%	100%	<b>23.971</b>
<b>O Administration publique et défense; Assurances sociales obligatoires</b>	17%	19%	22%	41%	1%	100%	<b>2.971</b>
<b>Q Santé humaine et action sociale</b>	25%	16%	27%	27%	5%	100%	<b>52.752</b>
<b>S Autres services</b>	27%	14%	27%	27%	4%	100%	<b>629</b>
<b>Autres<sup>1</sup></b>	33%	18%	35%	14%	0%	100%	<b>329</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup>Secteurs C, F, G, H, I, J, K, L, M, P, R, T en U.

Le Tableau 27 présente la répartition du régime de travail (temps plein/temps partiel) des travailleurs en fonction de la durée de l'occupation et du secteur. Dans le secteur privé, il n'y a pas de différence entre les travailleurs à temps plein et les travailleurs à temps partiel en fonction de la durée de leur occupation dans le système. Dans le secteur public, en revanche, on observe bel et bien une différence. La part des travailleurs à temps partiel qui sont actifs depuis longtemps dans le système est plus élevée que la part des travailleurs à temps plein.

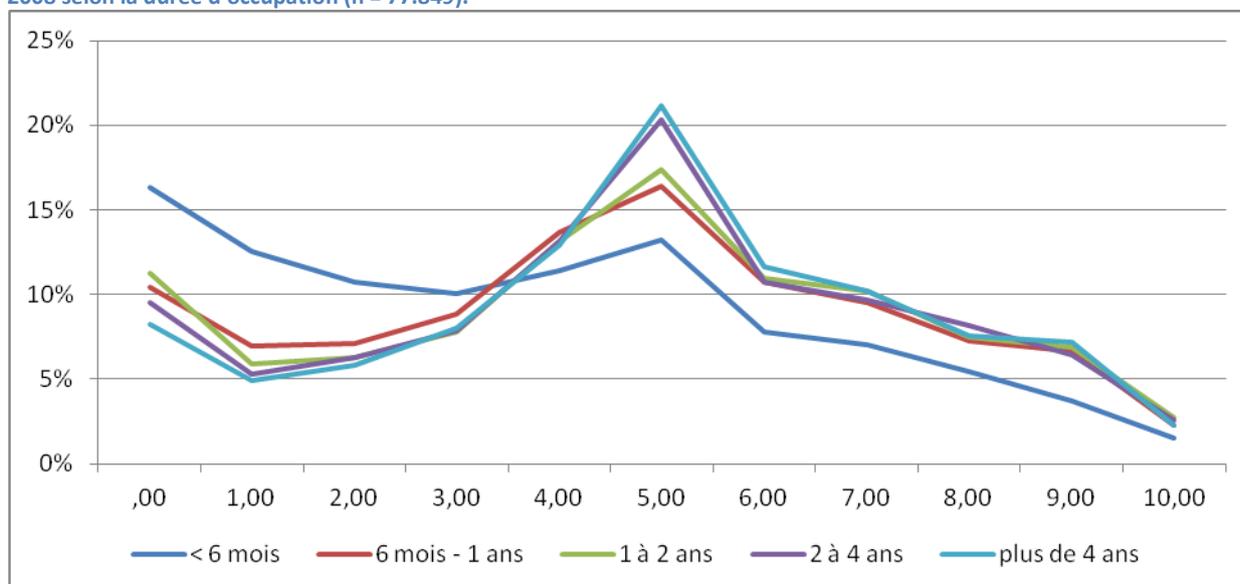
**Tableau 27: Durée d'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4ème trimestre 2008 selon le secteur et selon le régime de travail.**

	Secteur privé		Secteur public		Total
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	
Moins de 6 mois	23%	24%	21%	19%	24%
6 mois à 1 an	17%	15%	21%	18%	16%
1 à 2 ans	29%	26%	31%	20%	26%
2 à 4 ans	26%	28%	26%	42%	29%
Plus de 4 ans	5%	6%	1%	1%	6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre	6.037	64.526	379	2.624	73.566

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Graphique 8 illustre la répartition du pourcentage d'équivalent temps plein presté par les travailleurs titres-services pour le 4ème trimestre 2008 en fonction de la durée d'occupation dans le système. On n'observe pas de grandes différences dans la part d'équivalent temps plein pour ce qui concerne la durée d'occupation. Pour ceux qui sont occupés moins de six mois, la proportion de ceux qui ont une part moindre d'un équivalent temps plein est plus importante parce que de nombreuses personnes dans ce groupe n'ont pas encore été actives pendant un trimestre complet.

**Graphique 8: Part d'un équivalent temps plein que des travailleurs titres-services ont prestée au cours du 4ème trimestre 2008 selon la durée d'occupation (n = 77.849).**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 28 ventile les classes de salaire journalier selon la durée d'occupation dans le système. Il en ressort qu'un plus grand nombre de travailleurs actifs moins longtemps dans le secteur se retrouvent plus souvent dans une classe de salaire journalier inférieure. Prenons les travailleurs qui sont actifs moins de six mois dans le système : 16% gagnent moins de 70 euros par jour contre 7% de travailleurs qui sont occupés depuis plus de deux ans dans le dispositif. De même, les travailleurs qui sont actifs depuis plus longtemps dans le système sont plus représentés dans les catégories de salaire supérieures : 24% des travailleurs qui sont depuis plus de 4 ans dans le système ont un salaire journalier supérieur à 80 euros.

**Tableau 28: Durée d'occupation des travailleurs titres-services au cours du 4ème trimestre 2008 selon la classe de salaire journalier.**

	<50	50-60	60-70	70-80	80-90	>90	Total	Nombre
<b>Moins de 6 mois</b>	2%	6%	8%	70%	11%	3%	100%	<b>18.670</b>
<b>6 mois à 1 an</b>	2%	4%	6%	78%	8%	2%	100%	<b>11.985</b>
<b>1 à 2 ans</b>	1%	3%	4%	77%	13%	2%	100%	<b>19.104</b>
<b>2 à 4 ans</b>	1%	1%	5%	73%	17%	3%	100%	<b>21.055</b>
<b>Plus de 4 ans</b>	1%	1%	5%	69%	20%	4%	100%	<b>4.515</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

## Rotation des travailleurs titres-services

Le système des titres-services continue à se développer, trimestre après trimestre. Bon nombre de ces nouveaux travailleurs soit continuent à travailler longtemps dans le système, soit passent à un nouvel emploi après une certaine période, soit deviennent chômeurs ou inactifs. Le présent chapitre va approfondir les mouvements d'entrée et de sortie des travailleurs titres-services, ainsi que les caractéristiques de ces personnes. Le Tableau 29 donne l'évolution des entrées et des sorties des travailleurs. En 2009, les entrées représentaient 30% du total des travailleurs dans le système et les sorties 20%.

**Tableau 29: Evolution des entrées et sorties des travailleurs dans le système des titres-services**

		2005	2006	2007	2008	2009
<b>Entrée</b>	Secteur privé	21.818	28.377	32.937	34.604	34.426
	Secteur public	:	605	734	1.195	1.495
	Total	21.818	28.954	33.633	35.747	35.882
	% de tous les trav. TS	:	53%	43%	36%	30%
<b>Sortie</b>	Secteur privé	4.892	8.571	13.532	18.015	23.012
	Secteur public	60	142	181	312	450
	Total	4.951	8.711	13.707	18.317	23.436
	% de tous les trav. TS	15%	16%	18%	18%	20%
<b>Croissance</b>	Total	17.997	20.243	19.926	17.430	12.446

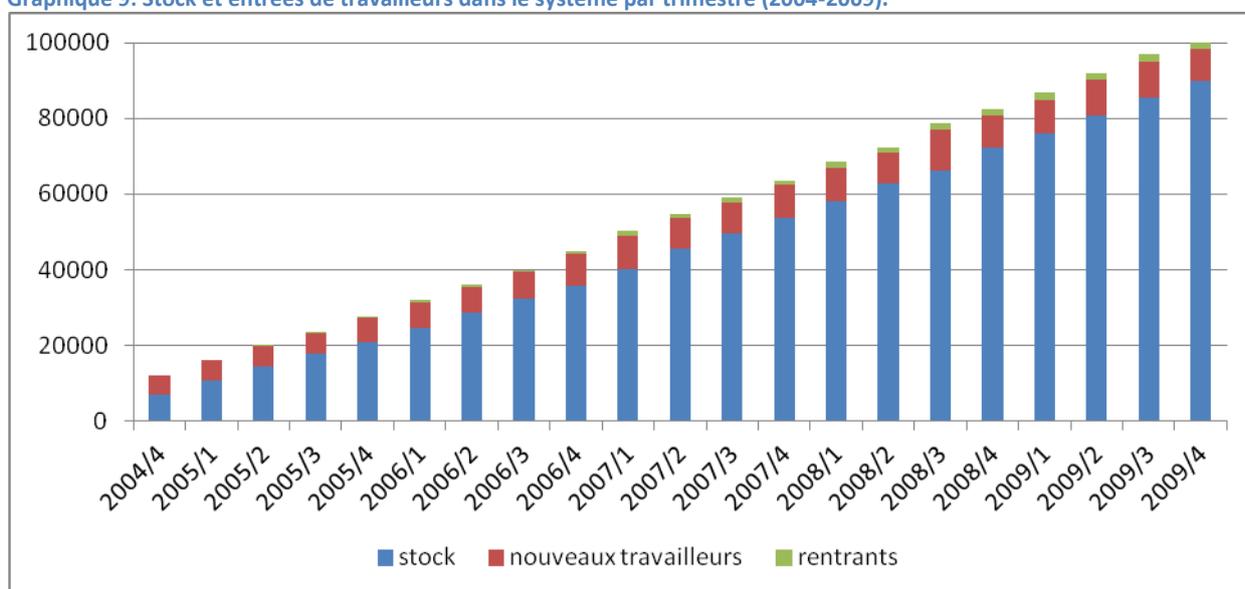
Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

## Entrées

Les entrées n'ont fait qu'augmenter depuis le début du système. Pour le secteur privé, les entrées annuelles sont passées de 21.818 personnes en 2005 à 34.426 personnes en 2009. Dans le secteur public, les entrées sont passées de 605 travailleurs en 2006 à 1.495 personnes en 2009. L'augmentation est moins forte qu'au début. En 2009, le total des entrées représentait 30% de tous les travailleurs titres-services, alors qu'en 2005, ce taux était de 53%. En d'autres termes, plus de la moitié des travailleurs étaient nouveaux dans le système en 2005, alors qu'en 2009, ce n'est plus le cas que pour 1 travailleur sur trois à peine.

Une partie des entrées dans le dispositif concerne des travailleurs qui ont déjà été actifs dans le système. Le Graphique 9 montre que seule une petite partie des entrées sont des 'retrants' purs. 11% de tous les travailleurs (soit 19.242 personnes) ont travaillé dans le système plusieurs périodes successives (d'un ou de plusieurs trimestres) entre 2004 et 2009 et sont donc à nouveau entrés dans le système une ou plusieurs fois. Pour le quatrième trimestre de 2007, la part des retrants dans les entrées totales était de près de 20% (soit 1.194 personnes). En d'autres termes, un travailleur sur cinq entrés dans le système avait déjà travaillé dans le système au cours des trimestres précédents.

Graphique 9: Stock et entrées de travailleurs dans le système par trimestre (2004-2009).

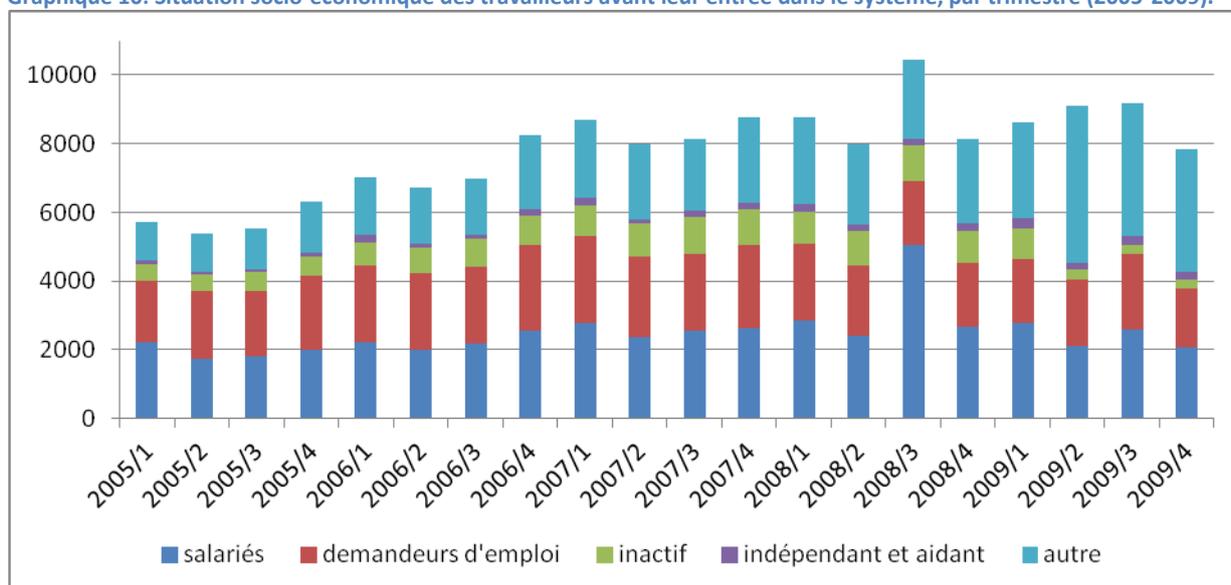


Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Graphique 10 ventile les entrées des travailleurs titres-services selon le statut socio-économique des nouveaux travailleurs au cours du trimestre précédent. Bon nombre d'entre eux étaient, au cours du trimestre précédant leur occupation dans le système des titres-services, travailleurs salariés (en moyenne 2.450 personnes) ou demandeurs d'emploi (en moyenne 2071 personnes). Un nombre relativement important de personnes apparaît dans la catégorie 'autre' (en moyenne 2.285 personnes). On trouve dans cette catégorie les travailleurs au noir, les femmes et les hommes au foyer, les demandeurs d'emploi suspendus, les travailleurs frontaliers sortants, le personnel domestique qui n'est pas déclaré à l'ONSS, etc. Pour 2009, cette catégorie est beaucoup plus importante parce que lorsqu'on a reçu les données, une partie d'entre elles n'avait pas encore été entièrement traitée et que ces personnes ont placées provisoirement dans la catégorie "autre".

On est frappé par la forte augmentation des entrées de salariés au cours du troisième trimestre de 2008. Un examen plus poussé nous apprend que c'est au cours de ce trimestre que des personnes provenant du secteur Q 'Action sociale sans hébergement' sont passées du statut de salarié à celui de travailleur titres-services (51% des entrées en provenance des salariés). Ceci peut donc indiquer la survenance d'un événement administratif.

**Graphique 10: Situation socio-économique des travailleurs avant leur entrée dans le système, par trimestre (2005-2009).**

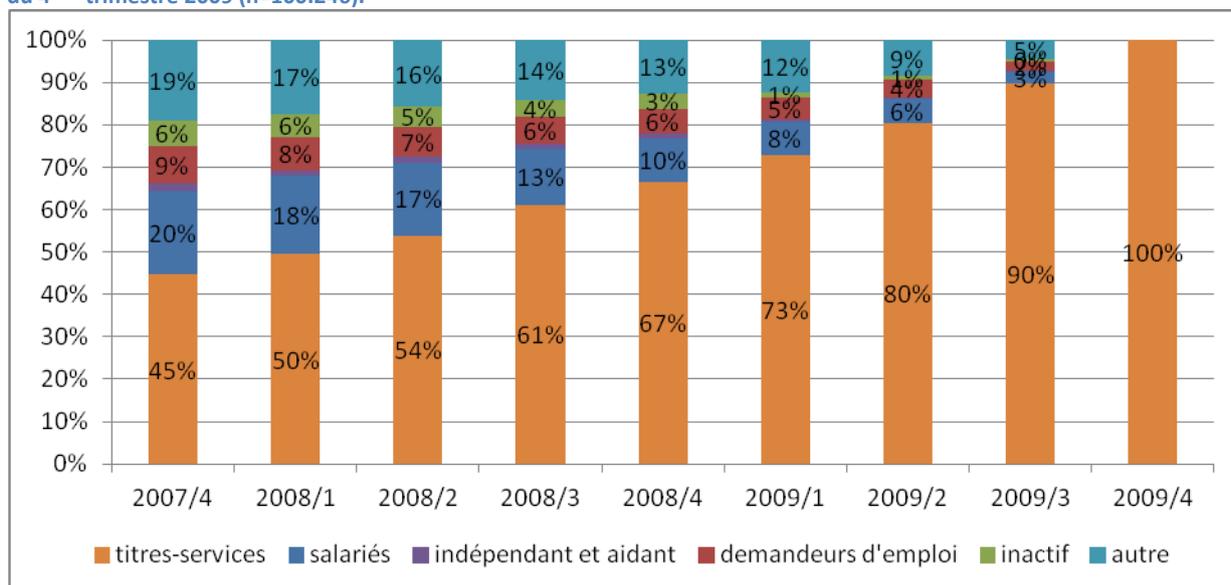


Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

### Evolution du statut socio-économique avant l'occupation dans le système des titres-services

Dans cette partie, nous allons nous intéresser au statut socio-économique des travailleurs titres-services durant les trimestres précédant leur occupation dans le système. Ceci a été fait à chaque fois pour tous les travailleurs qui étaient actifs dans le système au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. Le Graphique 11 montre l'ancien statut socio-économique de tous les travailleurs titres-services occupés dans le système pendant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. Leur situation socio-économique a été vérifiée pour chaque trimestre, au cours des deux années précédant le moment de mesure. On peut voir dans la première colonne du graphique que plus de 40% travaillaient déjà dans le système pendant le 4<sup>ème</sup> trimestre de 2007. Au cours du trimestre suivant, ils sont environ 50%. A la fin de la période (3<sup>ème</sup> trimestre), 90% sont occupés dans le régime. Plus on se rapproche du moment de mesure (4<sup>ème</sup> trimestre 2009), plus de personnes sont occupées dans le système.

Graphique 11: Evolution de la situation socio-économique des travailleurs titres-services avant leur occupation au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 (n=100.246).

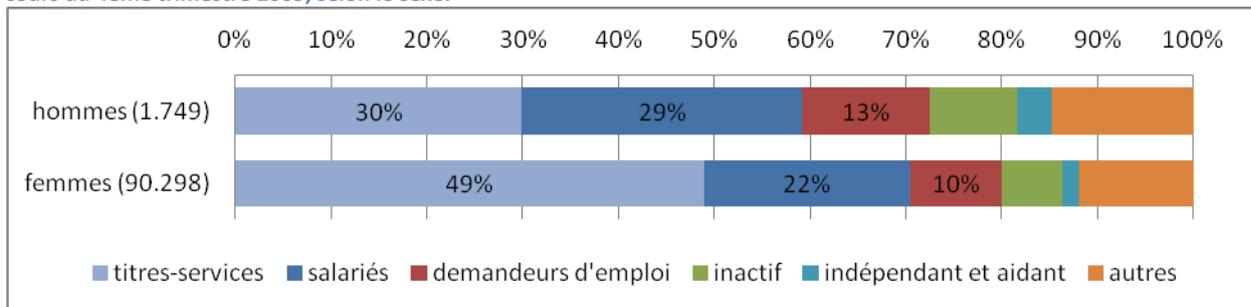


Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007, le deuxième plus grand groupe était celui des salariés. Près de 20% des travailleurs travaillaient deux ans auparavant comme salariés. Viennent ensuite les catégories 'autre' puis 'demandeur d'emploi'. Ici aussi, la catégorie 'autre' est plus importante en 2009 parce que les données pour 2009 n'étaient pas encore complètement traitées au moment du transfert de données. Un peu moins de 10% des travailleurs titres-services étaient demandeurs d'emploi.

Les graphiques suivants présentent la situation socio-économique au 4ème trimestre 2007 de tous les travailleurs titres-services qui étaient occupés au cours du 4ème trimestre 2009 et ce, selon quelques caractéristiques de profil (sexe, âge, type de ménage, domicile et nationalité). Nous pouvons ainsi observer les différences entre les travailleurs titres-services en termes de caractéristiques de profil. Le Graphique 12 fait apparaître qu'il y avait plus de femmes que d'hommes qui étaient déjà occupés dans le système deux ans plus tôt. Ceci peut signifier que l'occupation dans le régime pour les femmes est plus considérée comme une occupation de longue durée.

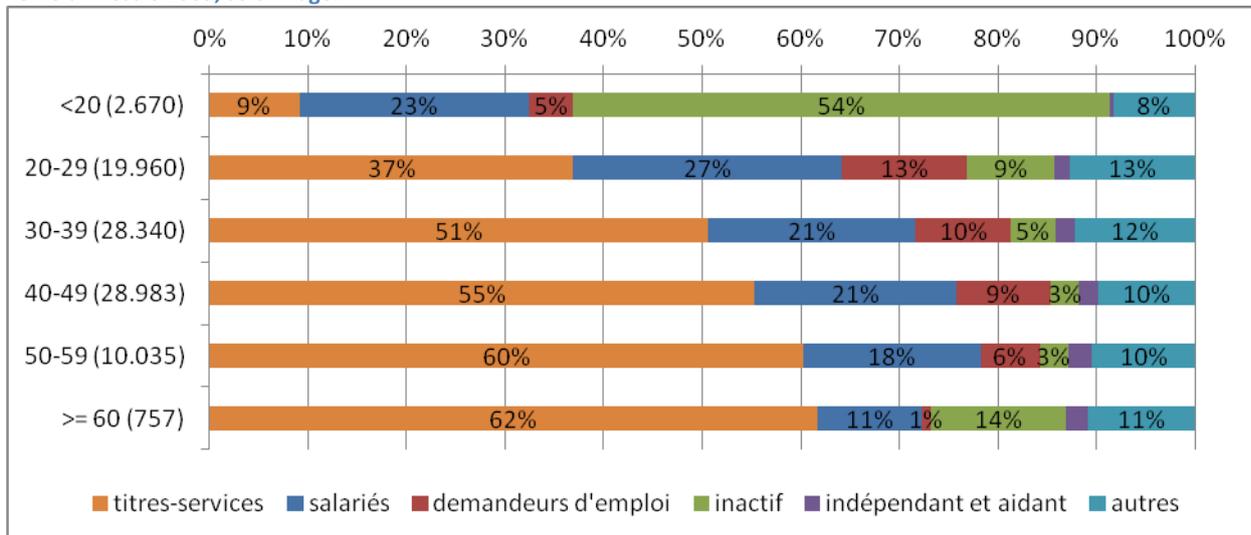
**Graphique 12: Situation socio-économique au cours du 4ème trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2009, selon le sexe.**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

En ce qui concerne l'âge (Graphique 13), il y avait, chez les plus âgés, plus de travailleurs déjà occupés deux ans plus tôt dans le système que dans les catégories d'âge moins avancé. La part des salariés ainsi que la part des demandeurs d'emploi sont plus élevées chez les plus jeunes. Ceci peut indiquer que le système pour les plus âgés est synonyme d'occupation plus stable, tandis que pour les jeunes, il peut s'agir d'un emploi temporaire ou d'un tremplin vers un autre emploi. Chez les plus âgés (>=60), on trouve un pourcentage relativement important de personnes qui étaient inactives auparavant. Environ trois-quarts d'entre eux bénéficiaient d'une pension sans travail et un peu plus de un sur dix avait une dispense d'inscription comme demandeur d'emploi.

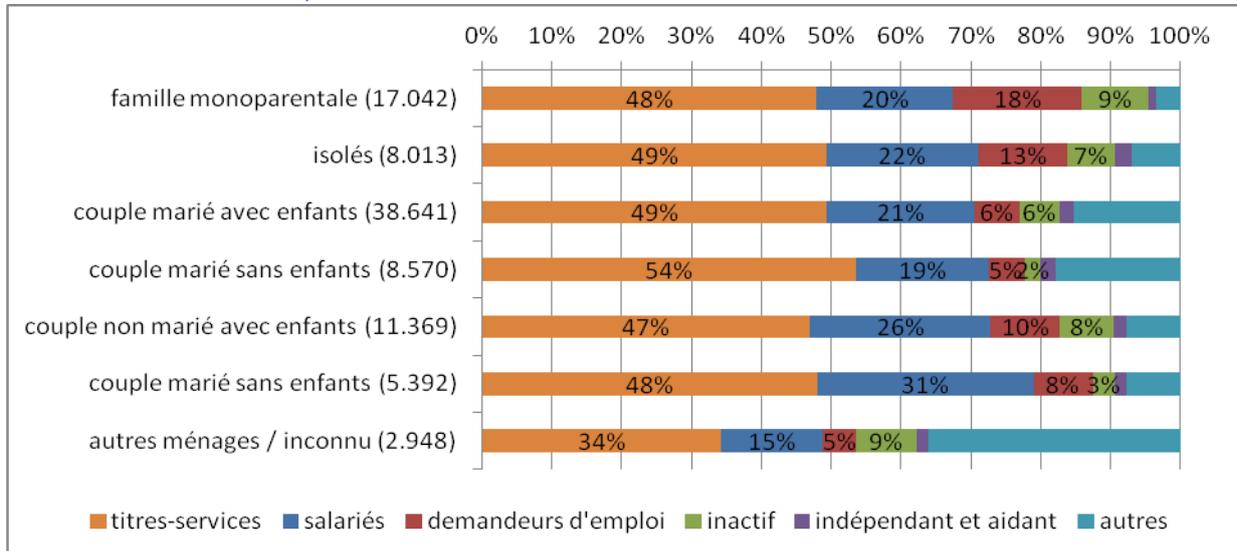
**Graphique 13: Situation socio-économique au 4ème trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2009, selon l'âge.**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Graphique 14 donne la répartition de la situation socio-économique selon le type de ménage. On ne note pas de trop grandes différences, mis à part pour les familles monoparentales qui proviennent, plus que d'autres types de famille, d'une situation de chômage.

**Graphique 14: Situation socio-économique au cours du 4ème trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2009, selon la situation familiale.**

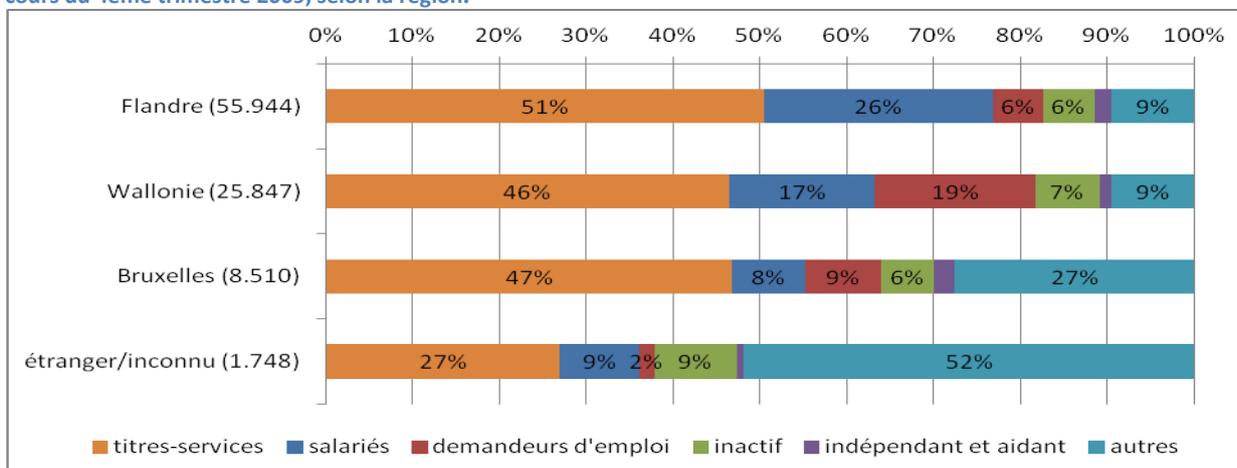


Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Graphique 15 présente la répartition du statut socio-économique selon la région. En Flandre, plus que dans les autres régions, les travailleurs viennent d'une situation de travailleur salarié (26%). En Wallonie, plus de personnes que dans d'autres régions proviennent d'une situation de chômage (19%). Il convient de noter à ce propos que le chômage total est plus élevé en Wallonie que dans les autres régions. La catégorie 'autre' est assez importante à Bruxelles (27%). Ceci peut être dû au fait que de nombreux travailleurs occupés au cours du 4ème trimestre 2009 n'habitaient pas encore en Belgique au cours du 4ème trimestre 2007 et que leur situation socio-économique n'était pas encore connue en tant que telle.

On observe dans toutes les régions que la moitié environ de tous les travailleurs titres-services occupés dans le système au cours du 4ème trimestre 2009 travaillait déjà dans le dispositif au 4ème trimestre 2007. Ceci montre que travailler dans le système est quand même une occupation raisonnablement stable dans toutes les régions.

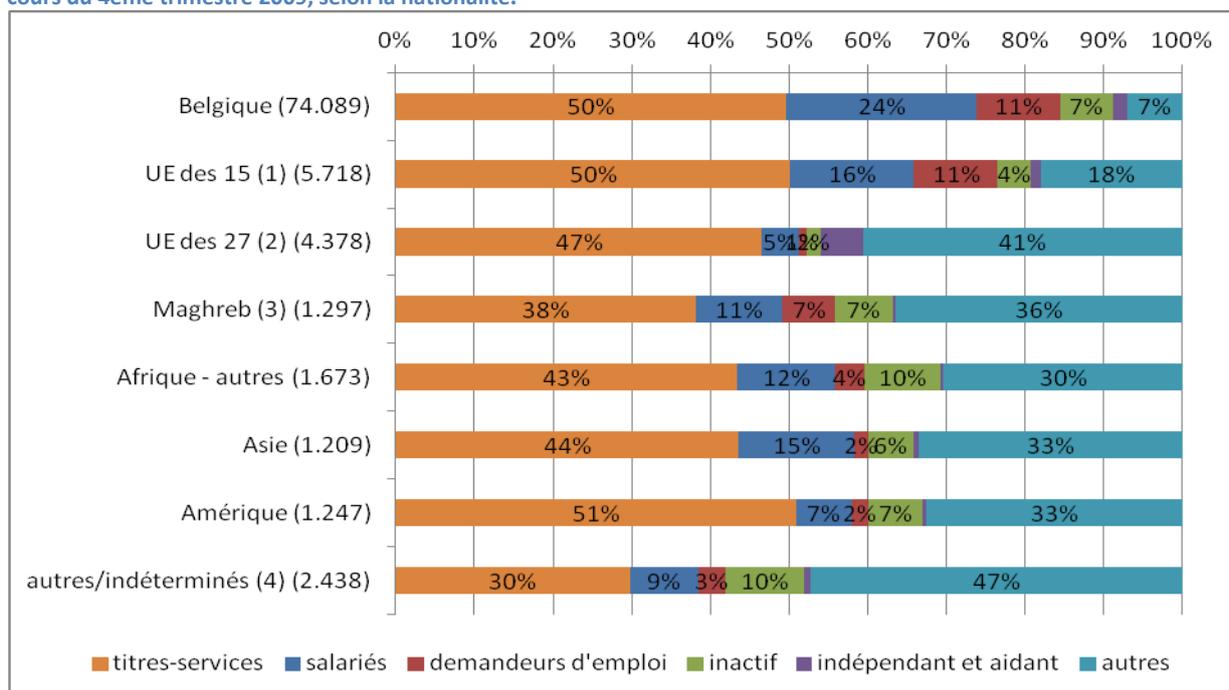
**Graphique 15 : Situation socio-économique au cours du 4ème trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2009, selon la région.**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Pour ce qui est de la situation socio-économique selon la nationalité, il apparaît que pour la plupart des nationalités, avec les Belges, les Américains et les ressortissants de l'UE-15 en tête, l'occupation dans le système est stable. Pour les personnes dont la nationalité est celle d'un pays du Maghreb, on note une plus petite part d'entre elles (38%) déjà occupée dans le système deux ans auparavant. De plus, on peut constater que peu de personnes de nationalité étrangère avaient un job ou étaient enregistrées comme chômeur et qu'un nombre relativement important de personnes étaient inactives, si on compare avec les Belges. Les nombres élevés dans la catégorie 'autre' s'expliquent par le fait que ces personnes n'étaient pas encore connues des différentes institutions de sécurité sociale en 2007 et cela indique que pour bon nombre d'entre eux, cette occupation dans le système des titres-services constitue un premier emploi. Pour les personnes ayant la nationalité d'un des pays de l'UE-27 (pas l'UE-15), on note 5% d'indépendants ou d'aidants.

Graphique 16: Situation socio-économique au cours du 4ème trimestre 2007 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2009, selon la nationalité.



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et Tchéquie

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Lybie

<sup>4</sup> Candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres pays européens, Océanie et inconnu

### Entrées en provenance d'un statut de salarié

Pour analyser l'entrée des personnes qui avaient déjà un emploi auparavant, nous avons pris les personnes qui sont entrées dans le système au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 et qui avaient été enregistrées comme salarié le trimestre précédent. Au total, il s'agit de 2.624 personnes qui, au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008, travaillaient comme travailleurs salariés en dehors du système et qui ont été occupées comme travailleurs titres-services pendant le 4<sup>ème</sup> trimestre de 2008.

Comme le Tableau 30 l'indique, les personnes qui sont passées d'une situation de travailleur salarié à une occupation dans le système titres-services sont plus souvent des hommes, et plus souvent jeunes, originaires de Flandre et de nationalité belge que la population totale des travailleurs titres-services en 2008 : 3,6% sont des hommes contre 2% dans la population totale ; 7,6% ont moins de 20 ans et 32% ont moins de 30 ans contre respectivement 2,3% et 23,6% ; 71,5% sont originaires de Flandre contre 62,6% et 87,4% sont de nationalité belge contre 82,1% de tous les travailleurs titres-services.

Tableau 30: Caractéristiques de profil de l'entrée dans le système à partir d'un statut salarié au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008.

	Pourcentages	
	Entrée au départ d'un statut salarié	Tous les travailleurs titres-services
<b>Sexe</b>	2.624	58.939
homme	3,6%	2%
femme	96,4%	98%
<b>Age</b>	2.596	58.917
< 20	7,6%	2,3%
20 – 29	32,0%	23,6%
30 – 39	27,8%	31,1%
40 – 49	25,1%	31,0%
50 – 59	6,7%	11,0%
≥ 60	0,8%	0,9%
<b>Région</b>	2.585	58.096
Bruxelles	5,9%	9,5%
Flandre	71,5%	62,6%
Wallonie	22,6%	28,0%
<b>Nationalité</b>	2.624	58.914
Belge	87,4%	82,1%
UE-15 <sup>1</sup>	3,8%	6,0%
UE-27 <sup>2</sup>	1,4%	4,1%
Maghreb <sup>3</sup>	1,2%	1,6%
Afrique - autres	2,3%	2,2%
Asie	1,1%	1,3%
Amérique	0,7%	1,4%
Autres – indéterminés <sup>4</sup>	2,2%	1,3%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et Tchéquie

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Lybie

<sup>4</sup> Candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres pays européens, Océanie et inconnu

### *Classe de salaire journalier*

Le Tableau 31 donne la répartition de fréquence de la classe de salaire journalier de tous les entrants provenant d'un statut de salarié pour leur emploi précédant leur occupation titres-services au cours du 3ème trimestre de 2008 et pour leur occupation dans le cadre des titres-services au cours du 4ème trimestre 2008. Il en ressort que plus de travailleurs se retrouvent dans une classe de salaire journalier plus basse pendant leur occupation dans le système des titres-services que ce n'était le cas avant.

**Tableau 31: Classes de salaire journalier avant et pendant l'occupation dans le système des titres-services (entrée en provenance d'un statut salarié en 2008/4).**

	Occupation en tant que salarié en dehors du système	Occupation dans le système
	2008/3	2008/4
Moins de 40 euros	2%	0%
Entre 40 et 50 euros	1%	2%
Entre 50 et 60 euros	4%	8%
Entre 60 et 70 euros	18%	9%
Entre 70 et 80 euros	35%	66%
Entre 80 et 90 euros	25%	9%
Entre 90 et 100 euros	8%	2%
Plus de 100 euros	6%	3%
Total	100%	100%
Nombre	2.288	2.422

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

## Régime de travail

Le Tableau 32 donne un aperçu du changement de régime de travail entre l'emploi occupé avant et pendant le système : 5% continue à travailler à temps plein, 5% passe d'un régime temps plein à un régime temps partiel ; 16 % travaillait à temps partiel avant l'entrée dans le système et à temps plein dans le cadre du système. La majorité a continué à travailler à temps partiel (74%).

**Tableau 32: Régime de travail avant et pendant l'occupation dans le système des titres-services (entrée à partir d'un statut salarié en 2008/4).**

Occupation en tant que salarié en dehors du système	Occupation dans le système	
2008/3	2008/4	
Temps plein	Temps plein	5%
Temps plein	Temps partiel	5%
Temps partiel	Temps plein	16%
Temps partiel	Temps partiel	74%
<b>Total</b>		<b>1.198</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 33 donne le nombre moyen d'heures prestées pendant l'occupation en tant que salarié et en tant que travailleur titres-services. En moyenne, on travaillait plus d'heures avant l'occupation dans le système titres-services : 5,45 heures contre 4,45 heures. La grosse majorité a travaillé moins après l'entrée dans le système : 17% jusqu'à une heure en moins, 13% jusqu'à deux heures en moins et 25% plus de deux heures en moins. Une minorité (22%) a travaillé plus qu'avant.

**Tableau 33: Heures par jour qu'un travailleur prestait avant et pendant son occupation dans le système des titres-services.**

	Occupation en tant que salarié en dehors du système	Occupation dans le système
	2008/3	2008/4
<b>En moyenne</b>	5,45	4,45
<b>Différence en heures avec l'occupation dans le système</b>		
<b>3 heures ou plus</b>		6%
<b>1 à 2 heures de plus</b>		16%
<b>Idem</b>		23%
<b>1 heure de moins</b>		17%
<b>2 heures de moins</b>		13%
<b>3 heures ou moins</b>		25%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

## Secteur

En ce qui concerne le secteur, la plupart des travailleurs proviennent du secteur N 'services administratifs et de soutien' (notamment le travail intérimaire) (26%), le secteur G 'Commerce de gros et de détail' (19%) et le secteur Q 'Médecine humaine et action sociale' (18%). Dans le cadre du système titres-services, la plupart des travailleurs sont occupés dans les secteurs N (31%) et Q (64%).

Tableau 34: Secteur d'occupation avant et pendant l'occupation dans le système des titres-services<sup>1</sup>.

	Occupation en tant que salarié en dehors du système	Occupation dans le système
	2008/3	2008/4
C Industrie	8%	0%
G Commerce de gros et de détail; réparation d'automobiles et de motocycles	19%	0%
H Transport et entreposage	3%	0%
I Hébergement et restauration	9%	0%
N Services administratifs et de soutien	26%	31%
P Enseignement	3%	0%
Q Santé humaine et action sociale	18%	64%
S Autres services	5%	3%
Autres secteurs	9%	0%
<b>Nombre</b>	<b>2.202</b>	<b>2.140</b>

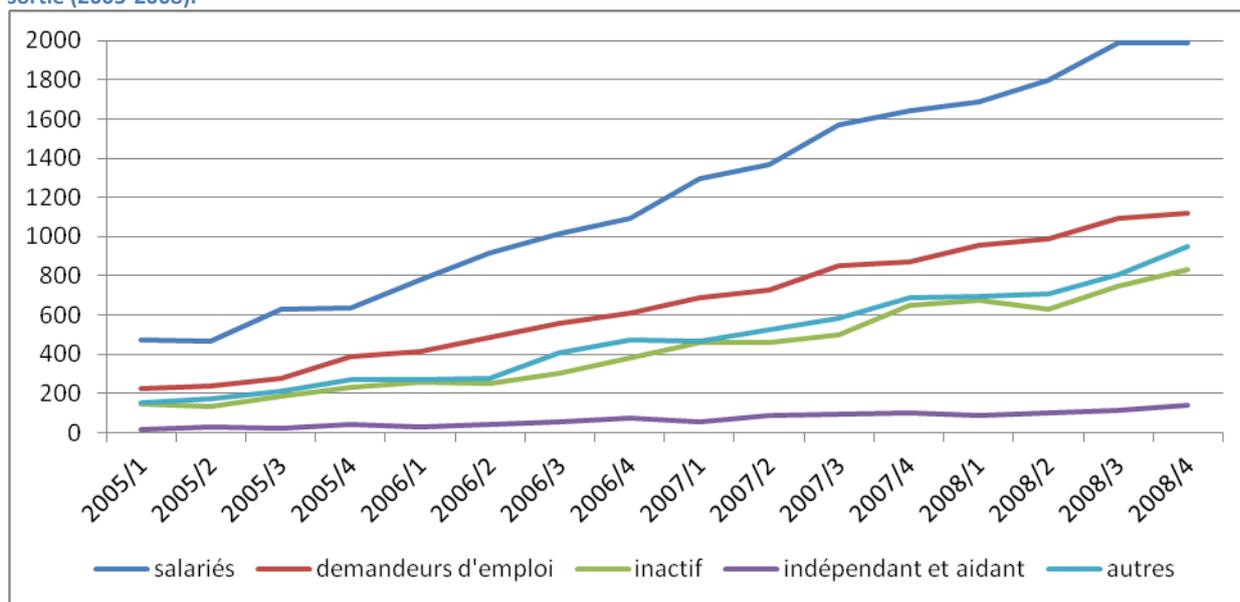
Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup>selon NACE Rev 2.

## Sorties

Nous allons détailler les sorties du système titres-services de manière analogue au chapitre précédent. De 2005 à 2008, ce sont 64.946 personnes au total qui ont quitté le système, dont 45.475 qui ne sont plus retournées dans le dispositif. Ces personnes ont quitté le système pour un emploi en dehors du système, sont devenues chômeuses ou inactives.

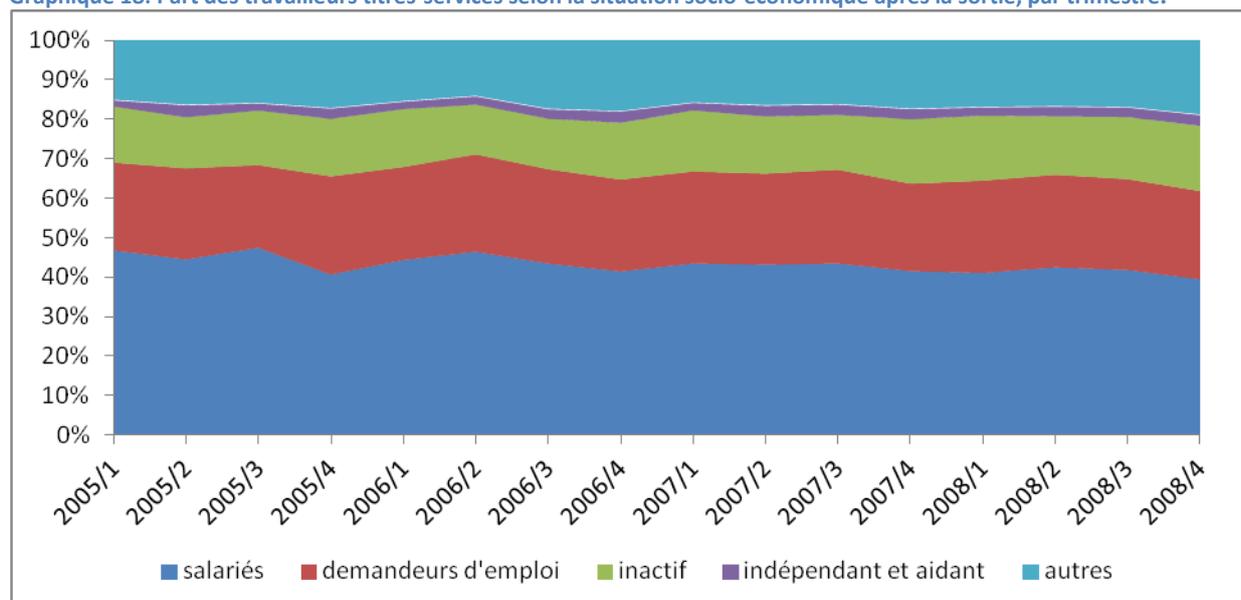
Graphique 17: Evolution des sorties définitives des travailleurs du système selon la situation socio-économique après la sortie (2005-2008).



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Graphique 17 donne l'évolution du nombre de personnes sortantes par trimestre. Le nombre de sortants est ventilé selon la situation socio-économique (salarié, demandeur d'emploi, inactif, indépendant et aidant ou autre). Les données sont limitées au dernier trimestre de 2008 car les données 2009 relatives au statut socio-économique ne sont pas encore complètement traitées. La plupart des travailleurs titres-services quittent le système pour un emploi en dehors du système. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, 1.990 travailleurs sont sortis vers un emploi salarié. En deuxième lieu, on trouve les sorties vers un statut de demandeur d'emploi. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, 1.121 personnes ont été enregistrées comme demandeur d'emploi après une occupation en tant que travailleur titres-services. Pour les catégories 'inactif' et 'autre', on a enregistré au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 respectivement 833 et 951 travailleurs. Comme on le voit dans le Graphique 18, les rapports entre les pourcentages de sortie par catégorie ne varient pas au fil des ans : 40% quittent le système pour un autre emploi, 3% deviennent indépendant ou aidant, 22% deviennent chômeurs et 17% deviennent inactifs. Les 19% restants se retrouvent dans la catégorie 'autre', ce qui signifie qu'ils se retrouvent dans une situation de non activité professionnelle.

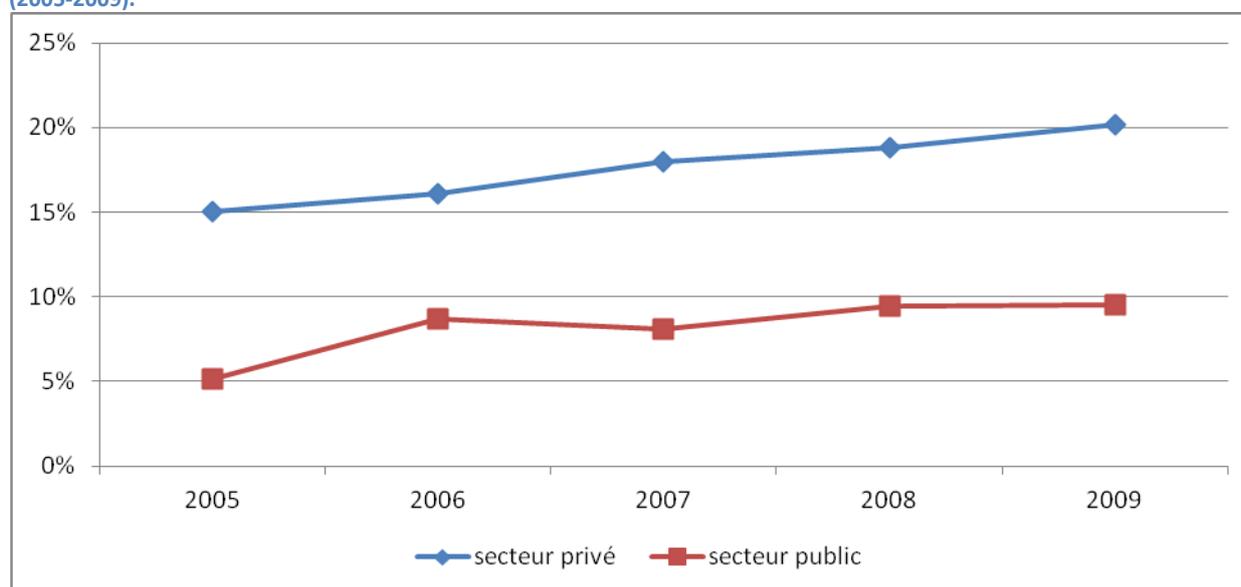
**Graphique 18: Part des travailleurs titres-services selon la situation socio-économique après la sortie, par trimestre.**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Le Graphique 19 donne les pourcentages de sortie selon le secteur (privé/public). Les pourcentages de sortie dans le secteur privé sont plus élevés et ont augmenté plus fortement entre 2005 et 2009 que dans le secteur public. En 2009, 20% des travailleurs du secteur privé ont quitté le système. Dans le secteur public, 10% seulement des travailleurs sont sortis du système.

**Graphique 19: Evolution des pourcentages de sortie par rapport à tous les travailleurs dans le système, selon le secteur (2005-2009).**

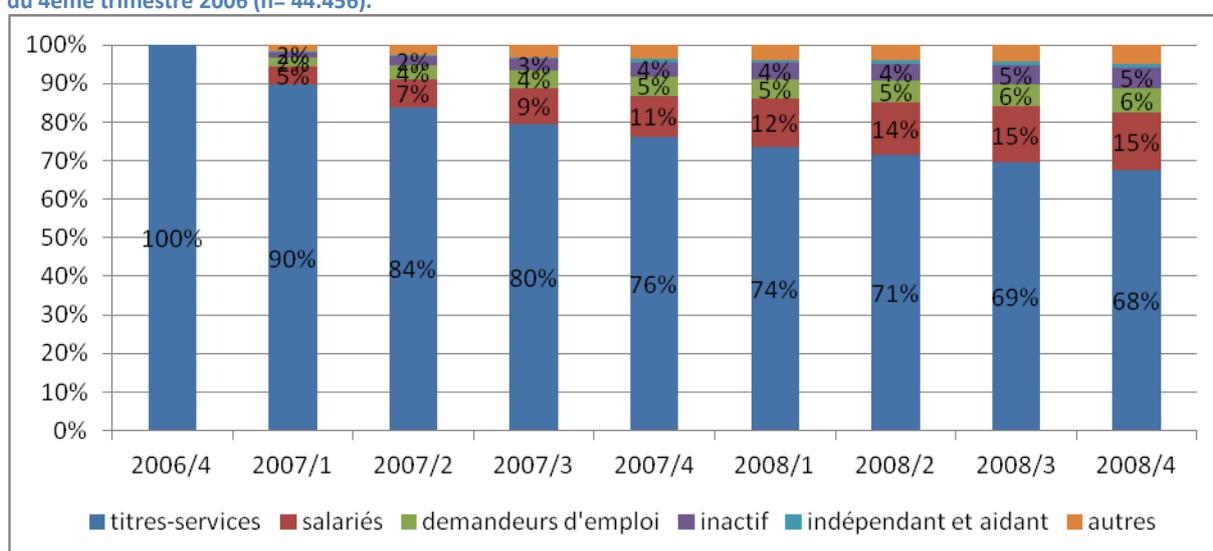


Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

### Evolution du statut socio-économique après l'occupation dans le système titres-services

Le Graphique 20 reflète la situation socio-économique des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2006. Environ 75% des personnes qui étaient occupées au cours du 4ème trimestre 2006 dans le système des titres-services étaient encore actives dans le système après 1 an. Après deux ans, ce taux se situe légèrement en-deçà de 70%. On peut déduire du Graphique 20 qu'après deux ans, plus de deux tiers des travailleurs titres-services occupés dans le système au 4ème trimestre 2006 travaillaient toujours dans ce cadre (68%). Une part importante des sortants (15%) sont devenus travailleurs salariés, 6% demandeurs d'emploi et 5% inactifs. 5% appartiennent à la catégorie 'autre' ce qui veut dire qu'ils ne travaillent pas ou ne sont pas demandeurs d'emploi et qu'ils ne reçoivent aucune allocation pour compenser le salaire.

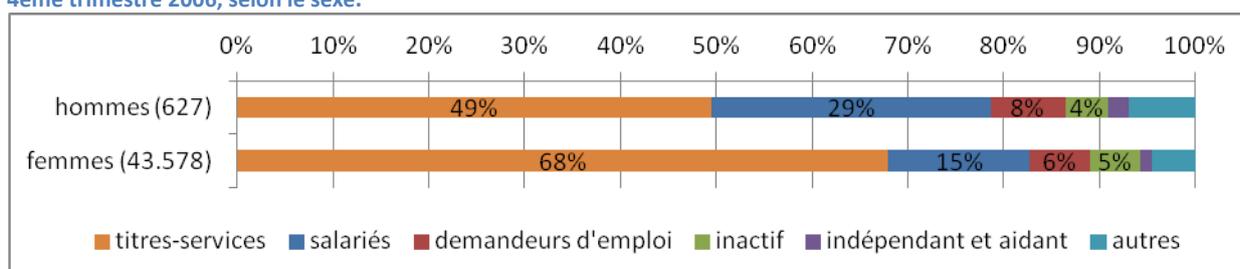
Graphique 20: Evolution de la situation socio-économique des travailleurs titres-services après leur occupation au cours du 4ème trimestre 2006 (n= 44.456).



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Dans les graphiques suivants, on ventile la situation socio-économique durant le 4ème trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés dans le système au cours du 4ème trimestre 2006 selon les caractéristiques de profil suivantes : sexe, âge, région, nationalité et situation familiale. Une plus grande part de femmes travaille toujours dans le système des titres-services après 2 ans (cf. Graphique 21). Plus d'hommes que de femmes sont devenus travailleurs salariés deux ans après leur occupation dans les titres-services. Ceci indique que l'occupation dans le système est beaucoup plus stable et durable pour les femmes que pour les hommes.

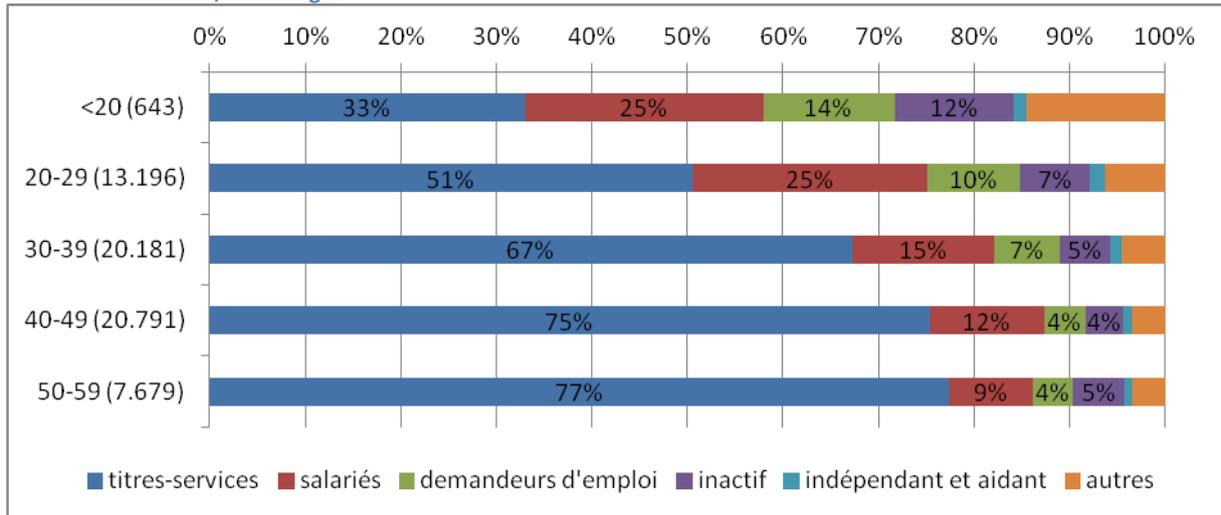
Graphique 21: Situation socio-économique au 4ème trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2006, selon le sexe.



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

Comme on peut le voir dans le Graphique 22, l'âge des travailleurs titres-services joue un rôle dans les sorties. C'est surtout dans les catégories d'âge plus avancé que l'on observe une plus grande part de personnes encore occupées deux plus tard dans le système. Plus de trois quarts des travailleurs ayant entre 40 et 60 ans étaient encore actifs dans le système en 2008, tandis que ce n'est le cas que pour la moitié des travailleurs de moins de 30 ans. Chez les plus jeunes, on observe une plus grande sortie vers un autre travail ou vers un statut de demandeur d'emploi. Ceci confirme que les jeunes considèrent leur occupation dans le système comme un emploi temporaire et l'utilisent comme tremplin vers un autre travail.

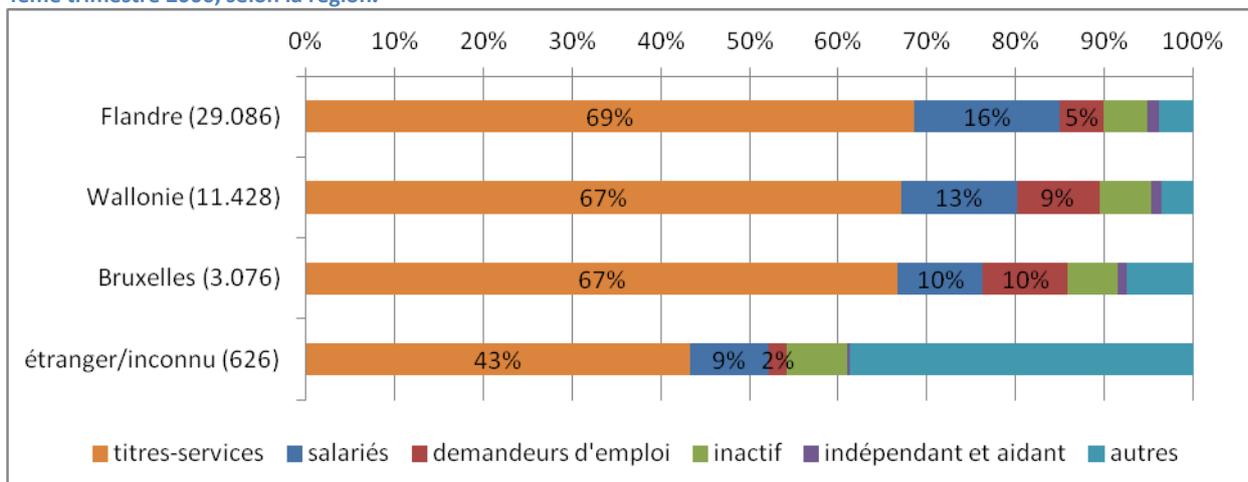
**Graphique 22: Situation socio-économique au 4ème trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2006, selon l'âge.**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Graphique 23 ventile la situation socio-économique des travailleurs selon la région où ils habitent. La part des travailleurs qui sont toujours actifs dans le système est similaire dans toutes les régions. Ceci signifie que la région dans laquelle on habite n'a aucune influence sur la stabilité de l'occupation dans le système. La sortie vers un emploi est un peu plus importante en Flandre (16,3%) qu'en Wallonie (13,0%) et à Bruxelles (9,3%). La sortie vers le chômage est la plus importante à Bruxelles (9,6%), la Wallonie venant en deuxième place (9,2%).

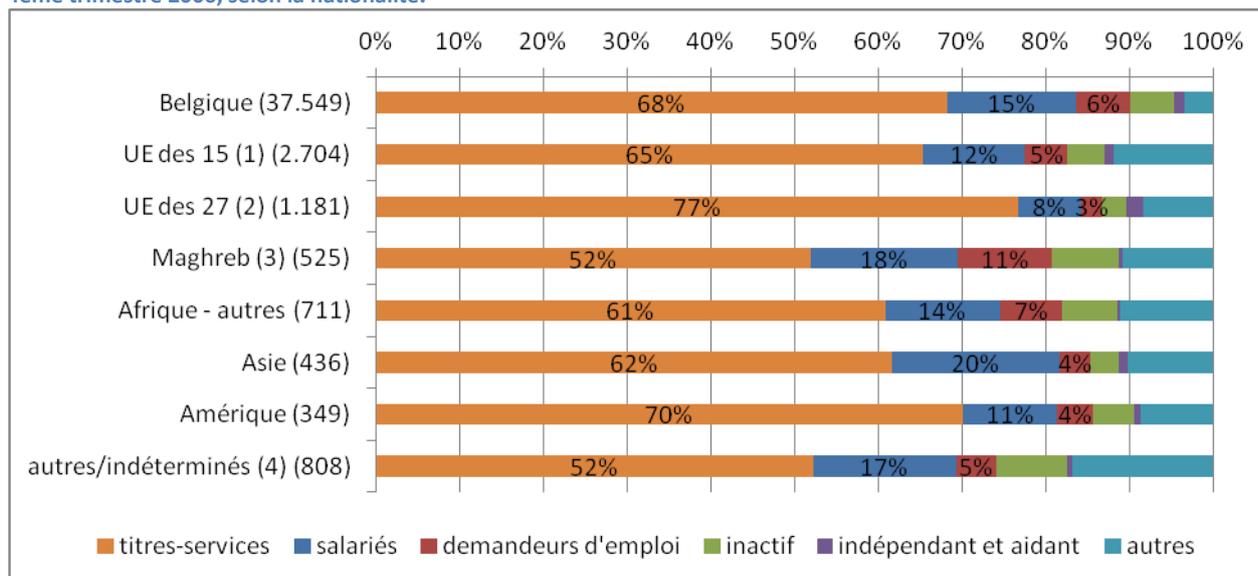
**Graphique 23: Situation socio-économique au 4ème trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2006, selon la région.**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Graphique 24 décline les sorties par nationalité. Pour les personnes ayant la nationalité d'un des pays de l'UE-27 (mais pas de l'UE-15), travailler dans ce système est une solution stable et durable en comparaison avec les autres : 77% d'entre eux travaillaient encore dans les titres-services en 2008 et peu d'entre eux sont passés à un autre emploi en dehors du système (8%). Pour les travailleurs provenant d'Amérique du nord ou du sud, suivis en cela par les Belges, l'occupation dans le système est plutôt stable. Le groupe comptant la part de la plus réduite de personnes travaillant dans le système est celui des personnes ayant la nationalité d'un des pays du Maghreb (52%). Ce groupe présente également la part la plus importante de demandeurs d'emploi (11%) mais aussi une part importante de personnes occupées en dehors du système (18%).

**Graphique 24: Situation socio-économique au 4ème trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2006, selon la nationalité.**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède

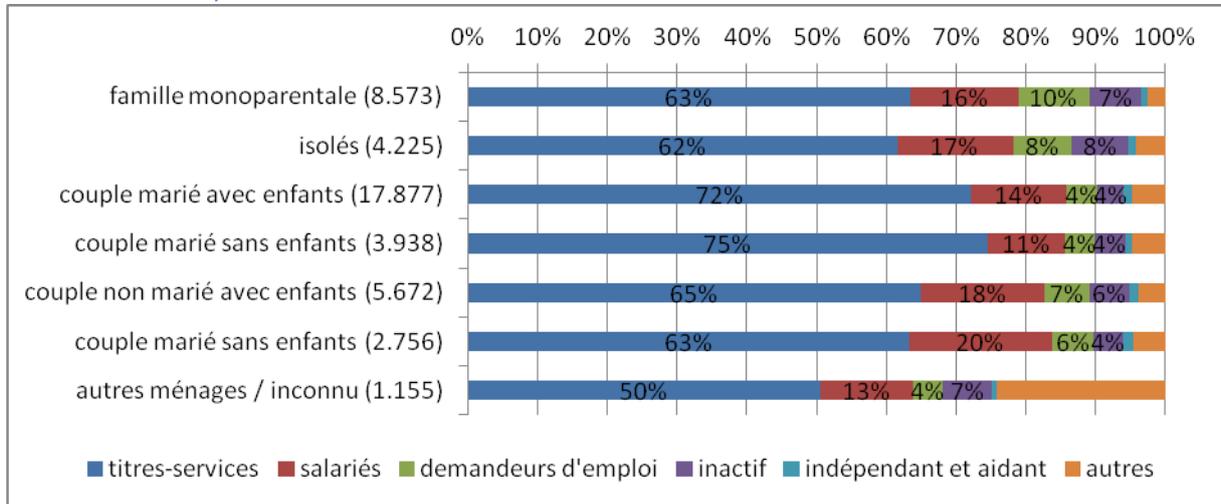
<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Tchéquie

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Lybie

<sup>4</sup> Candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres pays européens, Océanie et inconnu

On n'observe pas de trop grandes différences en ce qui concerne le type de situation familiale. (Graphique 25). L'occupation dans le système dure plus longtemps pour les couples mariés et on note une sortie légèrement plus élevée vers le chômage pour les familles monoparentales.

**Graphique 25: Situation socio-économique au 4ème trimestre 2008 des travailleurs titres-services occupés au cours du 4ème trimestre 2006, selon la situation familiale.**



Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

### Sorties vers un emploi salarié

Pour examiner de plus près la sortie du système pour occuper un autre emploi salarié, nous allons nous concentrer sur toutes les personnes qui sont sorties du système au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 pour occuper un autre emploi salarié. Au total, cela fait 1.518 personnes qui travaillaient dans le système durant le 3<sup>ème</sup> trimestre et qui étaient occupées en dehors du système comme salarié au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre. Après un trimestre, 22% de ces personnes n'étaient plus enregistrées comme travailleur salarié. La majorité (71%) était encore au travail comme salarié après un an (au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008) et ce sans interruption.

Le Tableau 35 présente les caractéristiques de profil de tous les sortants vers un emploi salarié au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2007. On note une différence en ce qui concerne l'âge. Dans les sorties vers un emploi salarié, on compte plus de jeunes qu'il n'y en a de façon générale dans le système. Ils sont 40% chez les moins de 30 ans pour une part de 21% dans les travailleurs titres-services. On observe également une différence selon la région. Il y a relativement plus de personnes qui quittent le système pour un emploi salarié en Flandre qu'en Wallonie. Ceci peut en partie s'expliquer par des différences en termes d'emploi qui sont spécifiques aux régions. En ce qui concerne la nationalité, il y a un pourcentage légèrement plus élevé de Belges qui quittent le système pour un emploi salarié.

Tableau 35: Caractéristiques de profil des sortants vers un emploi salarié au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de 2007.

	Pourcentages	
	Sorties vers un emploi salarié	Tous les travailleurs titres-services
<b>Sexe</b>	1.517	58.939
homme	4%	2%
femme	96%	98%
<b>Age</b>	1.518	58.917
< 20	2%	1%
20 – 29	38%	20%
30 – 39	28%	32%
40 – 49	24%	33%
50 – 59	7%	12%
> 60	0%	1%
<b>Région</b>	1.493	58.096
Bruxelles	8%	9%
Flandre	70%	64%
Wallonie	22%	27%
<b>Nationalité</b>	1.518	58.914
Belge	85%	82%
UE-15 <sup>1</sup>	5%	6%
UE-27 <sup>2</sup>	1%	4%
Maghreb <sup>3</sup>	2%	1%
Afrique	2%	2%
Asie	2%	1%
Amérique	1%	1%
Autres – indéterminés <sup>4</sup>	3%	2%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède

<sup>2</sup> Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et Tchéquie

<sup>3</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Lybie

<sup>4</sup> Candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine, Islande, Monténégro), autres pays européens, Océanie et inconnu

Le Tableau 36 donne la répartition de fréquence de la durée de l'occupation dans le système des personnes qui ont quitté le système au cours du 3ème trimestre 2007 et de tous les travailleurs titres-services au cours du même trimestre. La plupart des personnes qui sont sorties du système vers un statut salarié sont souvent occupées moins longtemps dans le système. Quasi la moitié d'entre elles étaient occupées moins de six mois dans le système. Pour l'ensemble des travailleurs titres-services, cette proportion est de moins d'un tiers.

**Tableau 36: Durée d'occupation des sortants vers un emploi salarié au cours du 3ème trimestre 2007.**

	Sorties vers un emploi salarié	Tous les travailleurs titres-services
< 6 mois	49%	29%
6 mois – 1 an	24%	22%
1 an – 2 ans	16%	26%
Plus de 2 ans	11%	24%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

### Classe de salaire journalier

Le Tableau 37 donne la ventilation de la classe de salaire journalier des travailleurs pendant leur occupation dans le système et pendant leur occupation comme salarié en dehors du système. On peut constater dans le tableau de fréquence qu'un plus grand nombre de personnes se trouvent dans une classe salariale supérieure pendant leur occupation en tant que salarié hors titres-services que pendant leur occupation comme travailleur titres-services. Au cours du premier trimestre d'occupation comme salarié hors système titres-services, près de 70% de tous les travailleurs avaient un salaire quotidien de plus de 70 euros contre 45% seulement de tous les travailleurs pendant leur occupation dans le cadre des titres-services. Quand on considère les travailleurs qui étaient toujours occupés comme salariés après un an, on note que 83% d'entre eux gagnaient plus de 70 euros.

**Tableau 37: Classes de salaire journalier des travailleurs titres-services pendant et après leur occupation dans le système (sortie vers un emploi salarié au cours de 2007/4).**

	Occupation dans le système	Occupation comme salarié	
	2007/3	2007/4	2008/4
Moins de 40 euros	4%	1%	1%
Entre 40 et 50 euros	5%	1%	1%
Entre 50 et 60 euros	14%	9%	2%
Entre 60 et 70 euros	31%	20%	14%
Entre 70 et 80 euros	34%	39%	30%
Entre 80 et 90 euros	8%	19%	31%
Entre 90 et 100 euros	2%	6%	12%
Plus de 100 euros	1%	5%	10%
Total	100%	100%	100%
Nombre	1.504	1.375	1.160

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

On peut également voir dans le Tableau 38 que la majorité des personnes qui ont un autre emploi après leur occupation dans le système perçoivent un salaire journalier plus élevé qu'auparavant. 30% des salariés au cours du 4ème trimestre 2007 se retrouvent deux classes plus haut et 24% une classe plus haut ; 25% restent dans la même classe salariale. Les personnes qui sont toujours salariées après un an gagnent plus souvent plus : 43% grimpent de deux classes, 26% passent une classe au-dessus et 20% restent dans la même classe salariale.

**Tableau 38: Différence en classes salariales pendant et après l'occupation dans le système des titres-services (sortie vers un emploi salarié au cours de 2007/4).**

	2007/4	2008/4
Deux classes ou plus au-dessus	30%	43%
Une classe plus haut	24%	26%
Même classe salariale journalière	25%	20%
Une classe en dessous	14%	7%
Deux classes ou plus en dessous	8%	4%
Total	100%	100%
Nombre	1.363	1.149

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale , calculs: SPF ETCS.

## Régime de travail

En ce qui concerne le régime de travail, le Tableau 39 indique que la plupart étaient occupés à temps partiel dans le système et qu'ils le sont restés dans leur emploi suivant. Pour le trimestre qui suit l'occupation dans le système, ce taux était de 66% et un an après l'occupation dans le régime, il était de 56%. Une part importante des travailleurs travaillant à temps partiel dans le système a ensuite été occupée à temps plein (respectivement 19% et 29% pour le trimestre et l'année qui suit l'occupation dans le système).

**Tableau 39: Régime de travail pendant et après l'occupation dans le système des titres-services (sortie vers un emploi salarié au cours de 2007/4).**

Occupation dans le système 2007/3	Occupation en tant que salarié en dehors du système	2007/4	2008/4
Temps plein	Temps plein	6%	8%
Temps plein	Temps partiel	9%	7%
Temps partiel	Temps plein	19%	29%
Temps partiel	Temps partiel	66%	56%
<b>Total</b>		<b>1.389</b>	<b>1.198</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

Le Tableau 40 donne la moyenne et la différence en nombre d'heures prestées par jour pendant et après l'occupation dans le régime. En moyenne, on travaillait 4 heures par jour dans le système et 6 heures par jour en dehors du système. La majeure partie des travailleurs (39%) preste en moyenne trois heures par jour en plus que pendant l'occupation dans le système des titres-services. Environ un quart a travaillé une à deux heures en plus par jour et environ un cinquième a travaillé un nombre d'heures équivalent par jour. Seulement 17% des travailleurs sont occupés moins d'heures qu'auparavant.

**Tableau 40: Heures par jour qu'un travailleur a prestées pendant et après son occupation dans le système des titres-services.**

	Occupation dans le système	Occupation en tant que salarié en dehors du système	
	2007/3	2007/4	2008/4
<b>Moyenne</b>	4,18	5,85	6,01
<b>Différence en heures avec l'occupation dans le système</b>			
3 heures ou plus		39%	39%
1 à 2 heures en plus		24%	25%
Même nombre d'heures		20%	19%
1 heure en moins		12%	10%
2 ou moins		5%	7%

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

## Secteur

La plupart de ceux qui sont sortis du système vers un emploi salarié au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 étaient occupés dans le secteur des services administratifs et de soutien, parmi lesquels on trouve le placement et les agences d'intérim (Tableau 41). Après leur occupation dans le système, un grand nombre d'entre eux étaient encore actifs dans ce secteur (37%). Pour le reste, un nombre important est allé travailler dans le secteur de la médecine humaine et de l'action sociale (21%), le secteur du commerce de gros et de détail (15%) et le secteur de l'hébergement et de la restauration (9%).

Tableau 41: Secteur d'occupation pendant et après l'occupation dans le système des titres-services

	Occupation dans le système	Occupation en tant que salarié en dehors du système	
	2007/3 <sup>1</sup>	2007/4 <sup>1</sup>	2008/4
C Industrie	0%	4%	6%
G Commerce de gros et de détail; réparation d'automobiles et de motocycles	0%	15%	18%
H Transport et entreposage	0%	2%	3%
I Hébergement et restauration	0%	9%	9%
N Services administratifs et de soutien	91%	37%	26%
O Administration publique et défense; Assurance sociales obligatoires	0%	2%	2%
P Enseignement	0%	6%	6%
Q Santé humaine et action sociale	6%	21%	23%
S Autres services	1%	0%	3%
Autres secteurs	1%	4%	6%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Nombre</b>	<b>1.521</b>	<b>1.360</b>	<b>1.198</b>

Source: Datawarehouse Marché du travail et protection sociale, calculs: SPF ETCS.

<sup>1</sup> transposé de NACE Rev. 1.1 en NACE Rev. 2.

## Conclusions

Depuis le lancement du système, le nombre de travailleurs a augmenté pour atteindre 100.246 unités au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. Au total, 170.072 travailleurs individuels ont été occupés dans le système des titres-services entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2004 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009.

En matière de profil des travailleurs, on observe les évolutions suivantes :

- Les femmes constituent l'écrasante majorité, même si la part des hommes augmente légèrement.
- Environ la moitié des travailleurs a entre 20 et 40 ans et un tiers, entre 40 et 50 ans ; ces dernières années, le système a occupé davantage de travailleurs âgés (jusqu'à 13%)
- On peut souligner la surreprésentation des familles monoparentales au niveau de l'emploi au sein du système.
- Au départ, les travailleurs issus des provinces flamandes étaient davantage représentés que ceux des autres provinces, mais, ces dernières années, le nombre de travailleurs issus des provinces wallonnes et surtout de Bruxelles a fortement progressé.
- De plus en plus de travailleurs étrangers (principalement de l'UE) travaillent dans le système, la plupart habitent Bruxelles.

Concernant l'emploi, on peut tirer les conclusions suivantes :

- Le lieu de travail le plus fréquent est Bruxelles, suivi par Anvers et la Flandre Occidentale. Mais Bruxelles est souvent le lieu du siège social de l'entreprise et pas le lieu d'occupation réelle du travailleur. Les emplois situés en Wallonie ont connu la plus forte augmentation relative au fil des ans.
- Si l'on se base sur le site local comme lieu de travail, Anvers, la Flandre Occidentale et la Flandre Orientale enregistrent des scores nettement plus élevés. Mais l'enregistrement de cette donnée n'est pas toujours fiable.
- La part des travailleurs à temps plein n'a pas fondamentalement évolué : un peu plus d'un travailleur sur dix est sous contrat de travail à temps plein. En termes relatifs, le secteur public emploie davantage de travailleurs à temps plein que le secteur privé. Les hommes, les jeunes travailleurs, les personnes habitant Bruxelles et/ou de nationalité étrangère travaillent plus souvent à temps plein. Il est également intéressant de noter que les personnes comptant moins de 6 mois d'ancienneté dans le système travaillent aussi souvent à temps plein que les personnes comptant une ancienneté plus élevée.
- Dans le secteur public, on note un plus grand nombre de personnes comptant davantage de prestations par trimestre complet, que dans le secteur privé. Remarquons que les travailleurs issus de l'UE des 27 affichent souvent des prestations trimestrielles plus élevées que les autres nationalités.
- Lors du lancement du système, le salaire était compris entre 60 et 70 euros par jour et, au fil des ans, il a progressé pour atteindre 70 à 80 euros par jour. Le salaire est légèrement plus élevé dans le secteur public. Il n'existe pas de différence selon l'âge ou le sexe. Le salaire

journalier est légèrement plus élevé pour les travailleurs flamands, de même que pour les travailleurs de nationalité belge.

Pour ce qui est de la durée d'emploi des travailleurs au sein du système, on constate que 85% des travailleurs sont toujours actifs dans le système après 6 mois, 64% après 1 an et 50% après 2 ans.

- Le secteur privé emploie davantage de personnes actives depuis peu de temps dans le système, que le secteur public.
- Les femmes, les travailleurs âgés et les travailleurs de nationalité belge travaillent plus longtemps dans le système, à l'inverse des travailleurs bruxellois et/ou de nationalité d'un pays du Maghreb et d'Afrique.

En chiffres absolus, les entrées continuent de progresser, mais à un rythme moins soutenu que durant les premières années. La plupart des travailleurs (plus de la moitié) viennent d'une situation d'inactivité ; la part des actifs arrivant dans le système est d'environ 1 sur 3. Les chômeurs constituent le plus petit groupe de nouveaux travailleurs (environ 1 sur 5). Les entrées se caractérisent par les caractéristiques de profil suivantes :

- Davantage de femmes que d'hommes et de travailleurs âgés que de jeunes sont actifs depuis plus longtemps dans le système. La situation socio-économique précédant l'emploi ne diffère pas selon le sexe ou la catégorie d'âge.
- En Flandre, davantage de travailleurs proviennent d'une situation salariée, alors qu'en Wallonie, les travailleurs proviennent majoritairement du chômage, et, à Bruxelles, d'une situation d'inactivité.
- Parmi les travailleurs issus du chômage, on compte davantage de familles monoparentales.
- En matière de nationalité, ce sont principalement les Belges qui étaient salariés auparavant.
- Les personnes, qui exerçaient un autre emploi avant leur arrivée dans le système des titres-services, percevaient en général un salaire plus important et prestaient davantage d'heures.

Les sorties sont nettement moins importantes que les entrées, ce qui signifie que la plupart des travailleurs restent dans le dispositif. La plupart des personnes qui quittent le système le font pour un autre emploi (moins de la moitié), une situation professionnellement non active (environ 1 sur 3) et le chômage (environ 1 sur 5). Notons également qu'environ 10% des personnes ayant travaillé dans le système ont connu plusieurs entrées et sorties. L'analyse des sorties permet de conclure que:

- Ce sont principalement les femmes et les travailleurs âgés qui restent longtemps dans le système. Davantage d'hommes et de jeunes travailleurs quittent le système pour un emploi salarié.
- On ne note pas de différences importantes selon la région où l'on habite et la composition de ménage.
- Signalons l'emploi de longue durée des personnes issues de l'UE-27 (pas l'UE-15).
- Les personnes, qui quittent le système pour un autre emploi, perçoivent généralement un salaire plus élevé et prestant davantage d'heures dans leur nouvel emploi que dans leur emploi titres-services.